



Agence de promotion économique du Canada atlantique

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2001

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement

Document pilote

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commenant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le Rapport sur les plans et les priorités fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/2-2001

ISBN 0-660-61657-2



Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'est engagé à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les retombées et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Plus tôt cette année, les ministères et les organismes ont été invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats, soit les avantages dévolus aux Canadiens et Canadiennes, plutôt que sur les activités. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte et le rattacher aux engagements antérieurs, tout en expliquant les écarts. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer clairement les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

Les observations ou les questions peuvent être adressées directement au webmestre de ce site Web ou à l'organisme suivant :

Direction de la Gestion des résultats et des rapports

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

L'Esplanade Laurier

Ottawa (Ontario) K1A 0R5

Téléphone : (613) 957-7167 – Télécopieur : (613) 957-7044

Agence de promotion économique du Canada atlantique



Rapport sur le rendement

**Pour la période
se terminant
le 31 mars 2001**

Ministre de l'Industrie

Table des matières

Résumé	i
Partie I - Messages	1
1. Message du ministre pour le Portefeuille	1
2. Message du ministre d'État	3
Partie II - Contexte de l'Agence	5
A. Contexte sociétal	5
1. Objectif	5
2. Priorités stratégiques	5
B. Partenaires clés dans la coexécution	8
C. Tableau des principaux engagements	9
Partie III - Réalisations sur le plan du rendement	11
A. Réalisations relatives au développement économique	11
B. Rendement du secteur d'activité Développement	15
1) Amélioration de la croissance et de la compétitivité des PME de l'Atlantique, et accroissement subséquent de la productivité, des revenus gagnés et du nombre d'emplois créés	15
A. Accès aux capitaux et à l'information	15
B. Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires	17
C. Commerce et investissement	22
D. Tourisme	26
E. Innovation	29
2) Des possibilités économiques pour les régions rurales du Canada atlantique grâce au développement économique des collectivités	32
F. Développement économique des collectivités	32
3) Une plus grande activité économique au Canada atlantique grâce à des politiques nationales adaptées aux besoins de la région	37
G. Politiques, défense des intérêts et coordination	37
C. Rendement dans le secteur d'activité Administration générale	43
H. Administration générale	43
Annexe A	
Rapports globaux	47
A. Stratégie de développement durable de l'APECA	47
B. Article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i>	48
C. Engagement de l'APECA envers la qualité du service	49

Annexe B

Renseignements financiers	51
Tableau financier 1	51
Tableau financier 2	52
Tableau financier 3	53
Tableau financier 5	54
Tableau financier 6	55
Tableau financier 7	56
Tableau financier 8	57

Annexe C

Vue d'ensemble de l'Agence	59
1. Mandat et mission	59
2. Cadre des opérations	60
a.. Position à l'intérieur du gouvernement	60
3. Organisation de l'Agence	60
a.. Structure des activités	60
b. Structure organisationnelle	61

Annexe D

Comparaisons entre les entreprises appuyées par l'APECA et les autres	63
1. Les données	63
2. La mesure de la productivité	63

Annexe E

Autres renseignements	65
1. Personnes avec qui communiquer pour obtenir de plus amples renseignements	65
2. Législation administrée par l'APECA	65
3. Liste de rapports exigés par la loi et d'autres rapports de l'Agence	66
4. Liste des bureaux	66
5. Abréviations et acronymes	68

Résumé

En 2000-2001, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a souligné son quatorzième anniversaire de collaboration avec les Canadiens et les Canadiennes de la région de l'Atlantique, dans le but d'accroître les possibilités de développement économique pour la région.

En guise de principale contribution à la priorité du gouvernement visant à édifier une économie de calibre mondial, l'APECA s'efforce de créer des possibilités grâce à l'innovation, aux compétences et à l'apprentissage, de même qu'au commerce et aux investissements. Or, son succès à cet égard ne fait aucun doute comme en fait foi le rendement des petites et moyennes entreprises (PME) aidées par l'Agence.

Par exemple, pendant la période de 1993 à 1997, le rendement des entreprises aidées par l'APECA a constamment dépassé celui de l'ensemble des entreprises de l'Atlantique relativement à la croissance de la productivité. Dans le secteur de la fabrication, le secteur privilégié des programmes de l'APECA, la croissance de la productivité s'est chiffrée à 26,2 % comparativement à 11,6 % pour les entreprises de la région qui n'ont pas bénéficié d'aide. De plus, la croissance du nombre des exportateurs dans ce secteur a dépassé de 125 % celle des entreprises de l'Atlantique qui n'ont reçu aucune aide. De même, au cours de cette même période, le taux de croissance de la productivité des entreprises d'innovation aidées par l'APECA a plus que triplé le taux de croissance des entreprises qui n'ont pas reçu d'aide au Canada atlantique. Ces répercussions ont permis de créer ou de préserver 11 300 emplois au cours de l'exercice 2000-2001.

L'APECA avait trois grands objectifs en 2000-2001 :

- ▶ améliorer la croissance et la compétitivité des PME de l'Atlantique;
- ▶ accroître les possibilités économiques dans les régions rurales du Canada atlantique;
- ▶ accroître l'activité économique par la mise à exécution de politiques nationales axées sur les besoins de la région.

La poursuite de ces trois grands objectifs s'est faite surtout dans le contexte des priorités stratégiques de l'APECA :

- ▶ l'accès aux capitaux et à l'information;
- ▶ l'entrepreneuriat et le perfectionnement des compétences en affaires;
- ▶ le commerce, le tourisme et les investissements;
- ▶ l'innovation;
- ▶ le développement économique des collectivités;
- ▶ les politiques, la défense des intérêts et la coordination.

Le présent Rapport sur le rendement rend compte des principaux engagements de l'APECA pour chaque priorité stratégique, résume ses réalisations et répertorie les données financières de base concernant les activités de l'Agence. Ce rapport est disponible sur le site Web de l'APECA à l'adresse suivante : <http://www.acoa-apeca.gc.ca>.

Partie I - Messages

Message du ministre pour le Portefeuille

Le gouvernement du Canada s'est engagé à faire du pays un chef de file dans l'économie mondiale du savoir que sera l'économie du XXI^e siècle. Il a adopté à cette fin une vision fort ambitieuse : faire reconnaître le Canada comme l'un des pays les plus novateurs du monde.

Pourquoi mettre ainsi l'accent sur l'innovation? C'est qu'il s'agit de l'une des sources d'avantage concurrentiel les plus puissantes des économies modernes. L'innovation stimule la productivité et la croissance économique, qui à leur tour, accroissent la prospérité et la qualité de vie de la population. La capacité d'innovation des entreprises canadiennes et du Canada tout entier et partant, son aptitude à soutenir la concurrence à l'échelle mondiale, dépendent de notre aptitude à acquérir et à adapter des connaissances ainsi qu'à les enrichir.

La promotion de l'innovation et de la recherche-développement (R-D) constitue la pierre angulaire du programme gouvernemental; nous avons sur ce front accompli des progrès. Les entreprises canadiennes occupent le deuxième rang parmi les pays du G-7 en ce qui a trait à la croissance des dépenses de R-D. Le Canada arrive en tête pour ce qui est du taux de croissance des emplois en R-D. En outre, le gouvernement s'est engagé, d'ici 2010, à doubler ses investissements en R-D et à propulser le Canada parmi les cinq premiers pays du monde pour la performance en R-D.

En ce qui concerne la participation à la révolution Internet ou à ce qu'on appelle maintenant la « connectivité », le parcours du Canada fait l'envie des autres pays. Nous sommes l'un des pays les plus branchés du monde : nous avons branché toutes nos écoles et nos bibliothèques à Internet il y a plus de deux ans et devançons tous les autres pays quant au pourcentage de la population branchée. De surcroît, et cela constitue un objectif crucial, le Groupe de travail national sur les services à large bande a conseillé le gouvernement sur la façon d'assurer aux citoyens, aux entreprises, aux établissements

Les membres du Portefeuille de l'Industrie

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Agence spatiale canadienne
Banque de développement du Canada*
Commission du droit d'auteur Canada
Commission canadienne du Tourisme*
Conseil canadien des normes*
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conseil national de recherches Canada
Développement économique Canada pour les régions du Québec
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Industrie Canada
Société d'expansion du Cap-Breton*
Statistique Canada
Tribunal de la concurrence

* Organisation non tenue de soumettre un rapport sur le

publics et à toutes les collectivités du Canada un vaste accès aux services haute vitesse à large bande d'ici 2004.

À titre de ministre, j'ai la charge du portefeuille de l'Industrie qui comprend 15 ministères ou organismes jouant un rôle déterminant dans l'exécution du programme gouvernemental. Ce portefeuille gère plus de 40 p. 100 des fonds fédéraux consacrés aux sciences et à la technologie ainsi que toute une gamme de programmes complémentaires visant à aider les entreprises, grandes et petites, à prendre leur essor et à prospérer. Le portefeuille de l'Industrie a donc une envergure nationale, qui va de la plus petite collectivité à des régions entières.

Je suis heureux de présenter le *Rapport sur le rendement* de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), qui a contribué à réaliser le programme du gouvernement durant l'exercice 2000-2001. La performance des petites et moyennes entreprises appuyées par l'APECA montre clairement la contribution de l'Agence à l'édification d'une économie dynamique, qui est une priorité du gouvernement. Les clients de l'APECA ont systématiquement dépassé les entreprises de la région qui n'ont pas reçu d'aide sur le plan de la croissance de la productivité (15,7 % comparativement à 10,5 %). Dans le secteur de la fabrication, les exportateurs sont beaucoup plus nombreux chez les entreprises appuyées par l'APECA et les clients de l'Agence en innovation ont triplé la croissance de la productivité des entreprises qui n'ont pas reçu d'aide. L'APECA a contribué à améliorer les occasions d'entrepreneuriat chez les jeunes; à accroître les bénéfices économiques de l'industrie touristique de la région; à améliorer l'accès aux capitaux et à l'information commerciale dans les collectivités rurales. Le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA), récemment lancé, fait fond sur ces réussites et appuie la croissance de la productivité et de la compétitivité des entreprises de l'Atlantique.

Le gouvernement a décidé de renforcer l'innovation au Canada en investissant dans la recherche et le savoir et en dotant le pays d'une population hautement qualifiée. Il épaula tous les Canadiens en leur offrant un accès continu aux outils et aux compétences dont ils ont besoin pour réussir. Il est en voie d'édifier un milieu de recherche de pointe, dans lequel les meilleurs cerveaux pourront faire des découvertes remarquables ici même au pays. Enfin, il collabore avec les chercheurs et les entrepreneurs pour que le Canada soit le pays où les nouveaux produits et procédés sont commercialisés le plus rapidement.

L'honorable Brian Tobin

Message du ministre d'État

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) travaille de concert avec les gens des provinces de l'Atlantique à bâtir une économie plus solide dans la région. L'APECA vise à encourager le développement économique durable à long terme, afin d'accroître les revenus gagnés et le nombre de nouveaux emplois de qualité.

L'APECA s'emploie à améliorer le climat général pour favoriser la croissance des entreprises et à faire en sorte qu'un large éventail d'outils et de ressources de développement des entreprises contribue au démarrage et à la croissance des petites et moyennes entreprises de la région. L'APECA joue, dans l'ensemble de la région, un rôle de leadership dans la coordination de la politique, des programmes et des activités de développement économique et défend les intérêts du Canada atlantique à l'échelle nationale.

Je suis heureux de dire que le présent rapport, qui passe en revue les objectifs, les activités et les résultats de l'APECA, montre que les objectifs fixés par l'Agence ont, dans presque tous les cas, été atteints ou dépassés.

Le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA) de 700 millions de dollars, l'une des mesures les plus récentes et les plus importantes de l'APECA, a officiellement été lancé en juin 2001 à la suite de nombreux travaux de recherche, d'élaboration de politiques et de consultations avec les intervenants. Le PICA est un nouvel outil des plus intéressants, conçu pour aider les Canadiens et les Canadiennes de l'Atlantique à innover et à soutenir la concurrence dans l'économie du savoir. Il s'agit d'un ensemble équilibré d'investissements stratégiques du gouvernement du Canada qui se fonde sur les réalisations antérieures de l'APECA dans les domaines de l'innovation, du commerce et des investissements, de l'entrepreneuriat et du perfectionnement des compétences en affaires, ainsi que du développement économique des collectivités.

Le présent rapport fait état de nombreux exemples de l'influence de l'APECA sur les divers aspects de l'économie de l'Atlantique au cours de la dernière année. En voici quelques-uns :

- au cours de la dernière année, plus de 300 exportateurs potentiels et 250 exportateurs établis de la région ont participé à la formation sur le commerce parrainée par l'APECA;
- quatre-vingts entreprises du Canada atlantique ont commencé à exporter.

L'APECA est partenaire de l'industrie touristique et des quatre gouvernements provinciaux dans un projet de collaboration pour la promotion de la région de l'Atlantique. Au cours de l'exercice 2000-2001, chaque dollar investi dans la campagne de marketing en a généré 8,95 \$ et les répercussions économiques dans la région se sont élevées à 18,8 millions de dollars. L'Agence a également appuyé la création de plus de 30

nouveaux partenariats de recherche-développement ou de commercialisation de la technologie.

L'APECA a appuyé l'exploitation du réseau des centres « Open for Business » (Ouvert sur le monde des affaires) qui ont contribué au démarrage de 165 nouvelles entreprises dirigées par des jeunes et à la création de 290 emplois à temps plein et à temps partiel en Nouvelle-Écosse.

Les corporations locales de développement économique (CLDE), qui s'associent à l'APECA pour offrir aux collectivités l'accès aux capitaux et à des conseils d'ordre commercial, ont consenti plus de 1 100 prêts totalisant 29 millions de dollars pour la création et l'expansion d'entreprises qui devraient créer plus de 2 400 emplois. Grâce à son réseau d'approvisionnement, l'Agence a travaillé en collaboration avec des fournisseurs de la région de l'Atlantique pour cibler des occasions de soumissionner de grands travaux du gouvernement du Canada, ce qui s'est traduit par des retombées industrielles et régionales d'une valeur de 167 millions de dollars dans la région au cours du dernier exercice.

Ce ne sont là que quelques exemples de la façon dont les programmes de l'APECA ont contribué à créer et à préserver des milliers d'emplois, et ont aidé les petites et moyennes entreprises de la région à démarrer, à survivre et à prospérer.

En tant que ministre d'État à l'APECA, je veillerai à ce que l'Agence continue à travailler étroitement avec ses partenaires - les entreprises, les gouvernements provinciaux, les collectivités, le monde universitaire et les chercheurs - pour doter les Canadiens et les Canadiennes de la région de l'Atlantique des outils dont ils ont besoin pour concurrencer dans l'économie du XXI^e siècle.

L'honorable Robert G. Thibault
Ministre d'État
Agence de promotion économique du
Canada atlantique

Partie II - Contexte de l'Agence



Contexte sociétal

1. Objectif

L'objectif de l'APECA consiste à appuyer et à promouvoir de nouvelles possibilités de développement économique au Canada atlantique, en mettant particulièrement l'accent sur les petites et moyennes entreprises (PME), en élaborant et en mettant en œuvre des politiques, des programmes et des projets et en défendant les intérêts du Canada atlantique dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets nationaux d'ordre économique.

2. Priorités stratégiques

Les orientations stratégiques de l'Agence sont axées sur la création de PME et leur croissance, sur les moyens de surmonter les obstacles à la croissance, sur l'entretien d'un climat propice au développement et sur des secteurs présentant des débouchés particuliers.

Priorités stratégiques : ¹

- Accès aux capitaux et à l'information
- Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires
- Commerce, tourisme et investissements
- Innovation
- Développement économique des collectivités
- Politiques, défense des intérêts et coordination

Programmes :

- Développement des entreprises
- COOPÉRATION
- Centres de services aux entreprises du Canada
- Programmes d'adaptation
- Aide au développement des collectivités
- Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique²
- Infrastructure Canada

¹ On peut trouver de plus amples renseignements sur les priorités stratégiques et les programmes de l'Agence dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2000-2001 et au site Web de l'Agence, à www.acoa-apeca.gc.ca.

² Le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique est un nouveau programme mis en œuvre en juin 2001. De plus, Infrastructure Canada (volet municipal du Programme des travaux d'infrastructure Canada) a été annoncé le 13 juin 2000.



Les priorités stratégiques sont liées aux clients par l'entremise des programmes de l'Agence énumérés ci-dessus.

Description des priorités stratégiques

Accès aux capitaux et à l'information :

Donner aux PME davantage accès aux capitaux et à l'information; s'attaquer aux lacunes au niveau des aspects du financement qui, selon les prêteurs traditionnels, présentent un risque plus élevé en mettant l'accent sur les secteurs stratégiques et les groupes les plus touchés (comme les jeunes et les Autochtones).

Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires :

Contribuer à l'augmentation du nombre de Canadiens et de Canadiennes de l'Atlantique qui choisissent de créer leur propre entreprise et accroître les chances de survie et de croissance des PME.

Commerce, tourisme et investissements :

Accroître le nombre de nouveaux exportateurs et le chiffre d'affaires des exportateurs existants; accroître également les investissements étrangers dans la région; appuyer l'industrie touristique pour favoriser la croissance.

Innovation :

Renforcer le rendement des PME en matière d'innovation grâce à la mise au point et à la commercialisation de nouvelles technologies et à la croissance des secteurs stratégiques.

Développement économique des collectivités :

Aider les collectivités à planifier et à réaliser leurs propres possibilités économiques et s'assurer que les activités de l'APECA s'attaquent aux priorités en matière de développement économique des régions rurales.

Politiques, défense des intérêts et coordination :

Offrir un programme ciblé de recherches stratégiques pour mieux faire comprendre les enjeux et dégager un consensus; défendre les intérêts de l'Atlantique dans le cadre des politiques fédérales et coordonner les mesures gouvernementales.

Les objectifs et les priorités stratégiques de l'APECA reflètent les objectifs et les orientations du gouvernement exprimés clairement dans le *Discours du Trône* de janvier 2001.



Priorités stratégiques du gouvernement et de l'Agence



Priorités du gouvernement du Canada :	Priorités stratégiques/projets de l'APECA :	Réalizations signalées aux pages :
Des possibilités nouvelles Innovation	Innovation	29-31
Compétences et apprentissage	Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires Accès aux capitaux et à l'information	17-22 15-17
Brancher les Canadiens	Gouvernement en direct	40, 44
Commerce et investissement	Commerce, tourisme et investissements	22-28
Des possibilités pour tous Un environnement sain	Stratégie de développement durable	47-48
Des collectivités fortes et sûres	Développement économique des collectivités	32-36
Hommage à notre citoyenneté canadienne	Plan d'action 2000-2002 - Article 41 de la <i>Loi sur les langues officielles</i>	48-49



B

Partenaires clés dans la coexécution

Le développement économique régional est une entreprise multidimensionnelle à long terme englobant un grand nombre d'intervenants.

Fidèle à l'engagement du gouvernement du Canada d'être guidé par les valeurs des Canadiens et des Canadiennes, l'approche de l'APECA demeure fondée sur les partenariats.





Tableau des principaux engagements

Résultats stratégiques	qui se manifestent par :	Priorité stratégique
<p>Amélioration de la croissance et de la compétitivité des PME de l'Atlantique, et accroissement subséquent de la productivité, des revenus gagnés et du nombre d'emplois créés.</p> <p>Ressources : 208,7 M \$</p>	<ul style="list-style-type: none"> La création d'emplois et le démarrage de nouvelles entreprises grâce à l'accès aux capitaux pour les PME de l'Atlantique. L'accroissement des possibilités pour les gens de faire l'apprentissage du processus consistant à devenir entrepreneur et à lancer une entreprise par l'éducation à l'entrepreneurship et la formation. La participation à des programmes répondant à des besoins spéciaux en matière d'entrepreneurship de groupes comme les Autochtones et les jeunes. L'amélioration des compétences en gestion des propriétaires-exploitants de PME. La mise au point et la commercialisation de nouvelles technologies; l'amélioration des compétences en technologie et la croissance des secteurs stratégiques. L'augmentation du nombre de PME qui exportent; l'accroissement du nombre de PME prêtes à exporter; l'accroissement des ventes des exportateurs actuels et sur un ensemble diversifié de marchés. L'amélioration de la rentabilité, des investissements et des salaires dans le secteur touristique, découlant de la qualité supérieure des produits en demande qui sont offerts pendant des saisons prolongées. L'accroissement des investissements étrangers directs (IED) dans la région de l'Atlantique. 	<ul style="list-style-type: none"> Accès aux capitaux et à l'information Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires Innovation Commerce, tourisme et investissements
<p>Des possibilités économiques pour les régions rurales du Canada atlantique grâce au développement économique des collectivités (DEC).</p> <p>Ressources : 121 M \$</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'appui aux collectivités rurales pour l'élaboration et la mise en œuvre plans stratégiques et opérationnels destinés à créer des collectivités autosuffisantes, économiquement viables. L'élargissement de l'accès aux services gouvernementaux aux entreprises (financement, counselling et information). L'augmentation du nombre de prêts et d'emplois en découlant créés et préservés dans les régions rurales grâce aux services de counselling et de financement fournis aux PME par les CLDE. L'autodéveloppement des collectivités et la création d'emplois de rechange dans les régions touchées par la fermeture de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique. 	<ul style="list-style-type: none"> Développement économique des collectivités
<p>Une plus grande activité économique au Canada atlantique à l'aide de politiques nationales adaptées aux besoins de la région.</p> <p>Ressources : 6,7 M \$</p>	<ul style="list-style-type: none"> La coordination de l'action des principaux intervenants au niveau de l'établissement d'un cadre stratégique contemporain pour le développement économique qui entraînera une augmentation de la productivité et de la compétitivité. La poursuite et la promotion actives des intérêts du Canada atlantique en rapport avec les politiques, les programmes, les enjeux et les marchés d'approvisionnement au niveau national. La coordination d'activités et de fonctions de développement économique au Canada atlantique. 	<ul style="list-style-type: none"> Politiques, défense des intérêts et coordination
<p>Total des ressources : 336,4 M \$</p>	<p>Les ressources sont destinées uniquement aux activités clés et reposent sur le Budget des dépenses 2001-2002.</p>	

Partie III - Réalisations sur le plan du rendement



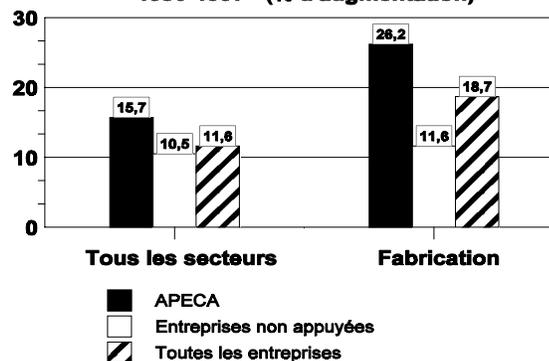
Réalisations relatives au développement économique

L'économie de l'Atlantique a enregistré une bonne croissance à la suite de la récession du début des années 1990 et passe maintenant d'une économie fondée sur les ressources à une économie de plus en plus fondée sur les nouvelles technologies novatrices. En aidant la région de l'Atlantique à résoudre les problèmes que posent le taux de chômage supérieur, les niveaux inférieurs de la productivité générale et les dépenses plus faibles par habitant en recherche-développement qu'ailleurs au pays, les programmes de l'APECA ont contribué à la croissance de la productivité, des exportations et de l'innovation.

De 1993 à 1997, la croissance globale de la productivité au Canada atlantique n'a pas suivi le rythme des gains nationaux. La productivité du travail dans la région de l'Atlantique représentait 84,3 % du niveau national en 1997, en baisse par rapport aux 87,1 % de 1993. Les gains de la productivité du travail dans le secteur de la fabrication dans la région ont toutefois dépassé ceux du Canada au cours de la même période. Pour cette raison, la productivité du secteur de la fabrication de la région de l'Atlantique est passée de 73,3 % du niveau national en 1993 à 75,9 % en 1997.

Les programmes de l'APECA ont contribué à la croissance de la productivité, ce qui se reflète dans le fait que pendant la période de 1993 à 1997, la croissance de productivité des entreprises appuyées par l'APECA a dépassé celle des entreprises qui n'ont reçu aucune aide tant dans tous les secteurs (15,7 % par opposition à 10,5 %) que dans le secteur crucial de la fabrication (26,2 % par

**Croissance de la productivité - ventes par employé
1993-1997 - (% d'augmentation)**



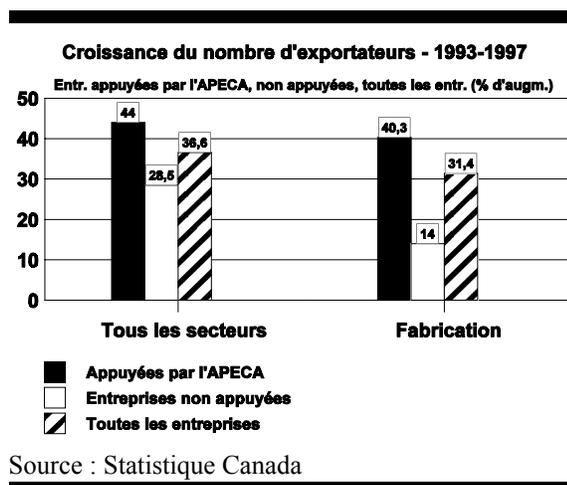
Source : Statistique Canada

rapport à 11,6 %).¹ Une comparaison de la croissance de la productivité de toutes les entreprises et de celle des entreprises qui n'ont reçu aucune aide, indication de la contribution des programmes de l'APECA à la croissance de la productivité, montre que le taux de croissance de l'ensemble des entreprises était de 10 % supérieur à celui des entreprises qui n'avaient reçu aucune aide.

Dans le secteur de la fabrication, sur lequel sont axés les programmes de l'APECA, le taux de croissance de la productivité a été de 60 % supérieur pour toutes les entreprises, par comparaison avec celles qui n'ont reçu aucune aide.

La valeur totale des exportations de la région de l'Atlantique s'est accrue de 54,4 % entre 1993 et 1997, taux de croissance comparable à celui de 58,1 % du Canada dans son ensemble. Ce rendement s'explique cependant par le fait que les exportateurs en place ont réussi à multiplier les ventes, car la croissance du nombre d'exportateurs de la région de l'Atlantique n'a pas correspondu à celle du Canada dans son ensemble.

Sans l'aide des programmes de l'APECA, la croissance du nombre des exportateurs au Canada atlantique aurait cependant été encore plus faible. L'augmentation du nombre d'exportateurs, si on compare toutes les entreprises à la croissance des entreprises qui n'ont reçu aucune aide, donne une idée de la contribution de l'APECA. La comparaison avec toutes les entreprises montre que l'augmentation du nombre d'exportateurs a dépassé celle des entreprises qui n'ont reçu aucune aide d'environ 30 % dans tous les secteurs et de 125 % dans le secteur de la fabrication.



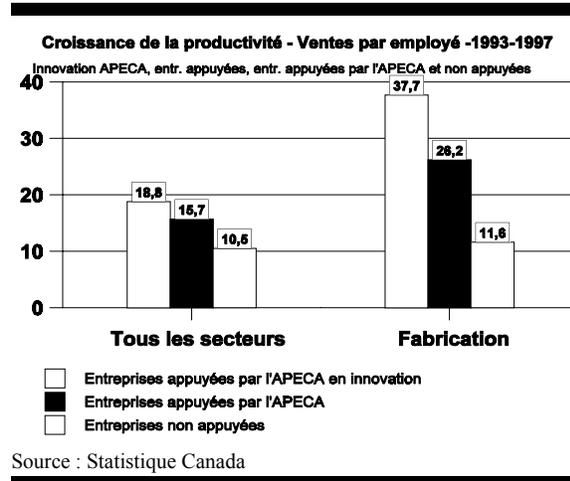
La croissance dans l'économie du savoir dépend d'un solide système intégré d'innovation. Une économie ne peut accroître sa productivité et élargir sa base d'exportations que si de nouveaux produits et procédés novateurs sont créés. C'est en innovant davantage qu'une économie peut devenir plus concurrentielle, créer de nouveaux emplois et faire croître les revenus.

Les efforts de l'APECA pour appuyer l'innovation dans les PME de l'Atlantique ont porté fruit. La croissance de la productivité des entreprises qui ont reçu de l'aide pour

¹ L'annexe D traite des données et des techniques utilisées dans les comparaisons.

innover a dépassé celle des entreprises qui n'en ont reçu aucune. Dans le secteur de la fabrication, qui représente près de la moitié des clients de l'APECA en innovation, le taux de croissance de la productivité des entreprises d'innovation qui ont reçu une aide est plus que le triple du taux de croissance des autres entreprises.

L'importance de l'aide apportée à l'innovation se reflète aussi dans le fait que la croissance de la productivité des clients qui ont reçu de l'aide en innovation a également dépassé celle des clients de l'APECA en général.



Le Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA) fera fond sur la réussite des programmes de l'APECA et offrira une aide supplémentaire pour appuyer la productivité et la compétitivité. Cette mesure quinquennale de 700 millions de dollars prévoit un mélange équilibré d'investissements stratégiques et de projets qui aideront la région de l'Atlantique à innover et à soutenir la concurrence dans l'économie mondiale du savoir. Le PICA définit clairement des priorités dans les domaines de l'innovation, du développement économique des collectivités, de l'entrepreneuriat, du commerce et des investissements.

Le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités (FISC), volet de 135 millions de dollars du PICA, visera les collectivités rurales et appuiera les projets stratégiques qui aideront les collectivités à adopter de nouvelles technologies; à améliorer la compétitivité de leur base industrielle; et à se doter de l'infrastructure qu'elles jugent essentielle à leur développement économique.

Le volet commercial du PICA vise à renforcer le niveau des exportations de la région de l'Atlantique en aidant les PME à se lancer dans l'exportation et à élargir leurs activités dans ce domaine. Les investissements étrangers contribuent grandement à l'amélioration de la productivité et le PICA financera la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie d'investissements étrangers. Un objectif important du volet de l'entrepreneuriat et du perfectionnement des compétences en affaires est d'améliorer la capacité d'innovation et les compétences techniques des PME de la région de l'Atlantique.

Le Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA), volet de 300 millions de dollars du PICA, vise à accroître la capacité de la région en recherche-développement de pointe et à contribuer à la création d'activités économiques fondées sur les nouvelles

technologies. Pour compléter le PICA, le Programme de développement des entreprises a été modifié de façon à offrir une plus grande aide financière aux PME qui doivent prendre des risques pour innover, acquérir les technologies de pointe fondées sur le savoir, et développer les exportations. Pour de plus amples renseignements sur le PICA, consultez le site Web de l'Agence à l'adresse www.acoa-apeco.gc.ca.

B**Rendement du secteur d'activité Développement**

1) *Amélioration de la croissance et de la compétitivité des PME de l'Atlantique, et accroissement subséquent de la productivité, des revenus gagnés et du nombre d'emplois créés.*

A. Accès aux capitaux et à l'information

Objectif

Création d'emplois et démarrage de nouvelles entreprises grâce à l'accès aux capitaux pour les PME de l'Atlantique

Attente :

- ▶ Aider environ 1 000 PME de l'Atlantique à créer ou à maintenir des emplois
- ▶ Élargir les services-conseils
- ▶ Examiner et promouvoir les possibilités liées au capital de risque

Résultats :

- *Résultat presque atteint à 93%*
- *Résultat atteint*
- *Résultat atteint*

Réalisations

Pendant l'exercice 2000-2001, 933 PME ont reçu de l'aide en vertu du Programme de développement des entreprises (PDE), ce qui a représenté au total 123,7 millions de dollars en aide autorisée.² De ce nombre, 110 étaient de nouvelles entreprises.

² Ce chiffre comprend 307 projets d'organismes sans but lucratif, notamment des groupes d'aide aux collectivités et des associations industrielles, qui offrent des services aux PME commerciales afin de les aider à améliorer leur compétitivité et l'emploi. L'Agence a récemment conclu, pendant l'exercice 2000-2001, que le nombre de PME commerciales constituait un point de repère plus pertinent. Pour cette raison, cet objectif a été ramené à 800 dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002 de l'Agence.

On prévoit que l'aide dont bénéficient les PME entraînera la création et le maintien de plus de 6 400 emplois. Cette estimation inclut uniquement les emplois liés à des projets ayant un effet d'accroissement.³ Le chiffre inclut aussi cependant les emplois indirects et induits découlant des dépenses des entreprises aidées par l'APECA et leurs employés. Ces répercussions ont été estimées à l'aide du modèle de l'économie de l'Atlantique établi par le Conference Board du Canada.

L'aide commerciale est remboursable selon une période moyenne d'amortissement de cinq à sept ans. Les contributions remboursables en suspens totalisaient 371,5 millions de dollars le 31 mars 2001. Depuis la création du Programme en 1995 jusqu'au 31 mars 2001, l'Agence a perçu 78,2 millions de dollars des contributions remboursables.

Les dépenses des Services-conseils de l'APECA ont augmenté de 35 % et atteint 2,47 millions de dollars et des augmentations ont été enregistrées dans toutes les provinces. Les Services-conseils continuent de mettre l'accent sur la préparation de plans d'entreprise, mais il y a eu une augmentation remarquable dans d'autres domaines conformes aux priorités de l'APECA. L'APECA a participé à un plus grand nombre de projets dans les domaines de l'innovation et des exportations par exemple, en fournissant des services de mentor à de nouvelles entreprises relativement aux exportations.

Les résultats préliminaires d'un examen permanent de cinq fonds de capital de risque appuyés par l'APECA sont encourageants.⁴ L'APECA a versé au total quelque 14 millions de dollars à ces fonds, dont des contributions pour les frais d'exploitation. Deux des fonds ont été particulièrement actifs, surtout dans des entreprises technologiques. Le capital de ces fonds vient en partie de l'APECA et d'autres sources publiques et privées. Le montant total investi par les fonds s'élève à environ 17 millions de dollars et la part de l'APECA dans ces investissements, à environ 5,3 millions de dollars. Ces investissements ont permis de trouver d'autres capitaux. Le fonds le plus considérable, ACF Equity Atlantic, a déclaré que chaque dollar de ses

³ Le vérificateur général, dans son rapport de novembre 1995, au chapitre 18, définit l'effet d'accroissement comme suit : « on entend par besoin d'aide ou effet d'accroissement la probabilité qu'un projet ne serait pas mis en œuvre à la même échelle, au même moment et au même endroit, sans aide gouvernementale ». Des enquêtes menées par Statistique Canada auprès de clients de l'APECA ont révélé que 95 % des projets qui lui ont été soumis n'auraient pas pu se dérouler comme prévu. Une enquête de suivi de l'APECA sur des projets viables qu'on avait refusé d'appuyer a révélé que 91 % n'ont pas été mis à exécution comme on le prévoyait. La vérification intégrée de l'Agence effectuée en 1995 par le vérificateur général a révélé que dans 81 % des cas, on ne disposait pas des moyens qui auraient permis de réunir les fonds nécessaires à la réalisation des projets proposés. Aux fins de l'évaluation des répercussions sur l'emploi de ses programmes, l'Agence a utilisé un facteur modéré de création d'emplois additionnels de 67 %, ce qui signifie que seulement 67 % des emplois créés grâce à des projets ayant bénéficié de l'aide de l'APECA sont en réalité déclarés.

⁴ Canmac Economics Ltd. *Venture Capital Firms Report*, juillet 2001.

propres investissements avait généré presque 3 dollars. Une enquête sur les portefeuilles actifs des fonds (à l'exclusion des radiations) a révélé qu'environ 350 emplois de plus au total avaient été créés grâce à ces investissements. Les ventes moyennes par entreprise dans laquelle les fonds ont investi sont passées de 215 000 dollars au moment de l'investissement à plus de un million de dollars en 2001. L'enquête a également révélé que 65 % des entreprises dans lesquelles les fonds avaient investi avaient atteint leurs objectifs, en grande partie grâce au capital de risque. Aucune n'a indiqué que le capital de risque n'avait eu aucune incidence sur l'atteinte de ses objectifs.

B. Entrepreneurship et perfectionnement des compétences en affaires	
Objectif	
Accroissement des possibilités pour les gens de faire l'apprentissage du processus consistant à devenir un entrepreneur et à lancer une entreprise par l'éducation à l'entrepreneurship.	
Attente :	Résultats :
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accroître les possibilités pour la plupart des étudiants de suivre un programme sur l'entrepreneurship et les entreprises ▶ Accroître l'« intention de créer une entreprise un jour » chez les élèves de la 12^e année (d'ici 2002-2003) 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Objectif réalisé</i> • <i>Bon progrès et le « degré d'intention de créer une entreprise » atteint des niveaux très élevés</i>

Réalisations

L'APECA continue d'appuyer divers projets conçus pour faire connaître l'entrepreneurship aux étudiants de niveau secondaire et postsecondaire. Par exemple, comme il a été dit dans le Rapport sur le rendement de l'an dernier, les ministères provinciaux de l'Éducation ont estimé que les projets appuyés par l'APECA avaient permis à plus de la moitié de la population scolaire publique totale de se familiariser en classe avec le monde des affaires.

En outre, grâce à l'aide de l'APECA, les collèges de la région de l'Atlantique favorisent la création d'emplois et la richesse grâce à l'entrepreneuriat. En 2000-2001, l'APECA a appuyé la formation de 165 enseignants de collèges communautaires sur l'enseignement et les pratiques de l'entrepreneuriat. L'Agence a également appuyé un concours communautaire d'élaboration de plans d'entreprise à l'intention des étudiants des collèges de sept collectivités principalement rurales.

Grâce au programme des compétences en entrepreneuriat de l'Université Dalhousie et du Collège universitaire du Cap-Breton, et aux programmes offerts par le réseau des centres universitaires d'aide aux entreprises de la Nouvelle-Écosse, plus de 500 étudiants universitaires ont pu accroître leurs compétences en entrepreneuriat. L'APECA a versé 90 000 \$ en financement au programme des compétences en entrepreneuriat.

À la suite de l'issue positive d'un projet pilote réalisé en 1999-2000, le Programme des écoles et du développement économique régional (PEDER) de Terre-Neuve a obtenu l'aide de l'APECA en 2000-2001. L'intérêt pour ce programme, qui fait le lien entre les écoles et le développement économique des collectivités, s'est étendu aux autres provinces de l'Atlantique et à d'autres pays. Selon une évaluation indépendante du programme pilote « alors que la plupart des écoles qui ont participé avaient, au départ, peu ou pas d'interaction

[...] on a noté un niveau encourageant de participation à la collectivité, au monde des affaires et aux conseils de développement économique régional ». ⁵

La recherche indique qu'un jeune sur cinq de la région de l'Atlantique pourrait lancer une entreprise d'ici deux ans. ⁶

L'APECA continuera à nourrir cet intérêt et à multiplier auprès des jeunes les possibilités d'acquérir des compétences en affaires.

Pour Tobias Gromley, élève de 10^e année d'une école combinée de la péninsule Great Northern, le projet en aquaculture du projet DERE à son école lui a donné espoir en l'avenir. « *J'avais perdu tout espoir ici, mais je suis encouragé parce que j'ai appris dans ce programme et peut-être qu'un jour, je lancerai ma propre pisciculture de morue.* »

⁵ William H. Spain, Ph. D., *Regional Economic Development and Schools: The Pilot Study Reports: Issues in Module Development*, mars 2001 (traduction libre de l'extrait).

⁶ Corporate Research Associates Inc, *Sondage omnibus CRA 2001*, mai 2001.

Objectif

Participation à des programmes répondant à des besoins spéciaux en matière d'entrepreneurship de groupes comme les Autochtones et les jeunes.

Attente :

- ▶ Mieux faire connaître l'entrepreneurship comme choix de carrière chez les jeunes (d'ici 2002-2003)
- ▶ Octroyer 450 prêts à de jeunes entrepreneurs en 2000-2001
- ▶ Accroître le nombre de jeunes adultes qui lancent des entreprises

Résultats :

- *En cours. La recherche montre des degrés élevés de sensibilisation à l'entrepreneurship comme choix de carrière.*
- *86 % de l'objectif atteint*
Le « Programme d'orientation et de capital d'appoint de ConneXion Jeunes entrepreneurs » a versé 4,5 millions de dollars sous forme de 389 prêts, ce qui a entraîné la création de plus de 700 emplois (chiffre pondéré en fonction de l'effet d'accroissement et des répercussions des emplois indirects et induits).
- *Résultats positifs à long terme. Le pourcentage de jeunes travailleurs indépendants dans la région de l'Atlantique est passé de 6,6 % en 1989 à 7,2 % en 1999.⁷*

Réalisations

Les jeunes de la région de l'Atlantique savent très bien que l'entrepreneurship constitue un choix de carrière viable. La recherche indique que plus de la moitié de ces jeunes se voient à la tête de leur propre entreprise un jour.⁸

L'APECA a mené diverses activités pour promouvoir l'entrepreneurship chez les jeunes de 15 à 29 ans. De jeunes entrepreneurs ont fait l'objet d'articles dans les journaux et de reportages à la télévision et à la radio par suite de ce projet. Entre autres activités connexes, citons une publication qui a présenté le profil de jeunes entrepreneurs, des capsules sur de jeunes entrepreneurs à l'émission télévisée Street Cents de la CBC et des capsules sur de jeunes entrepreneurs francophones à la télévision de Radio-Canada Atlantique et dans les stations communautaires de radio.

⁷ Source : Enquête sur la population active.

⁸ Corporate Research Associates Inc., *Étude de l'entrepreneurship chez les jeunes de 15 à 19 ans de la région de l'Atlantique. 2001.*

Dans le cadre de son engagement de tenir un forum des jeunes entrepreneurs, l'APECA a appuyé « L'Esprit d'entrepreneurship », conférence qui a attiré quelque 700 personnes. L'aide de l'APECA pour cette conférence a totalisé 203 000 \$.

Le Programme de capital d'entreprise pour les jeunes de Terre-Neuve, qui vise à développer les compétences entrepreneuriales des jeunes de la province en appuyant les entreprises estivales lancées par des étudiants, a été mis en œuvre en 20 endroits et 390 jeunes y ont participé. L'aide financière de l'APECA s'est chiffrée à 290 500 \$. Une évaluation indépendante a conclu que « le soutien en faveur du programme a été presque unanime. Tous les intervenants qui ont directement participé au Programme de capital d'entreprise pour les jeunes ont sans exception été d'avis qu'il en valait beaucoup la peine. Il s'en dégage comme conclusion générale que le programme est l'un des programmes les plus fructueux du gouvernement depuis les dernières années ».⁹

L'APECA en Nouvelle-Écosse a appuyé le fonctionnement du réseau des centres « Open for Business » (Ouvert sur le monde des affaires). Ces centres ont attiré 2 600 nouveaux clients, ils ont participé à plus de 15 000 interventions auprès de clients à l'interne et ont joint plus de 35 000 personnes par des exposés, des ateliers, des séminaires, des visites, etc. Ces activités ont contribué au lancement de 165 nouvelles entreprises et à la création de 290 emplois à temps plein et à temps partiel. L'aide de l'APECA s'est élevée à 70 000 \$.

En Nouvelle-Écosse, un projet est actuellement en cours pour mettre sur pied une unité mobile de l'entrepreneurship qui servira plusieurs collectivités autochtones. On prévoit la mise en œuvre du projet en 2001-2002.

L'APECA au Nouveau-Brunswick a collaboré à la direction et à l'appui de la formation de techniciens de Microsoft chez les Autochtones de la réserve Tobique. Le bureau de l'APECA au Nouveau-Brunswick a consenti une aide de 102 500 \$ à ce projet, soit 23 % environ du coût du programme. Cet effort pour encourager le développement économique des collectivités autochtones a permis l'emploi de 19 des 23 diplômés dans leur domaine technique.

⁹ GHK Associates, *Evaluation of the Youth Ventures Program Final Report*, octobre 2000

Objectif	
Amélioration des compétences en gestion des propriétaires-exploitants de PME	
Attente :	Résultats :
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accroître l'utilisation des produits de formation en gestion ▶ Améliorer la sensibilité aux avantages de bonnes pratiques de gestion ▶ Améliorer la coordination des activités de perfectionnement des compétences dans la région, en partenariat avec les gouvernements provinciaux, les associations industrielles et d'autres 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>En cours</i> • <i>Résultats positifs, comme en témoigne la demande exceptionnellement élevée d'ateliers de formation</i> • <i>En cours. Un comité panatlantique de l'APECA s'est vu confier le mandat d'élaborer et de coordonner des activités liées aux compétences en affaires.</i>

Réalisations

On a implanté avec succès au Nouveau-Brunswick une base de données en ligne sur la formation de gestion qui renseigne sur les produits et services de formation et qui comprend en outre un outil personnalisé de diagnostic sur les besoins de formation.

Au Nouveau-Brunswick, 700 entreprises ont suivi les séances de formation parrainées par l'APECA pour améliorer leurs compétences en gestion des affaires. Ce nombre représente une augmentation considérable du nombre prévu d'environ 400 entreprises. En outre, les séances de sensibilisation au commerce électronique qui se sont tenues dans 13 collectivités de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse ont attiré 500 participants. L'APECA a versé au total 232 500 \$ pour ces projets.

L'APECA à Terre-Neuve a appuyé l'Organisation des entrepreneures de Terre-Neuve et du Labrador qui a aidé plus de 300 entrepreneures, contribué au lancement ou à la croissance de 100 entreprises et à la création de 136 emplois. La contribution de l'APECA s'est élevée à 450 000 \$.

Une utilisatrice des services de l'Organisation exprime ainsi son appréciation : « l'Organisation touche de nombreuses entrepreneures de toute la province et a fait sa place dans le développement économique régional de Terre-Neuve et du Labrador ». Sharon Kean, Bread Basket Bakery/Café, Labrador

En Nouvelle-Écosse, l'APECA a appuyé le Réseau des entrepreneurs handicapés et lui a ainsi permis de constituer des sections, d'offrir des ateliers sur l'entrepreneurship, d'organiser des activités mensuelles de réseautage, d'exploiter un bureau du Centre de services aux entreprises Canada/Nouvelle-Écosse et de donner des conseils, des consultations, de l'information et d'autres services à plus de 300 clients.

C. Commerce et investissement	
Objectif	
Augmentation du nombre de PME engagées dans une activité d'exportation; accroissement du nombre de PME prêtes à exporter; accroissement des ventes des exportateurs actuels et sur un ensemble diversifié de marchés.	
Attente :	Résultats :
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Augmenter le nombre d'exportateurs potentiels disposés à exporter et à acquérir les compétences de base nécessaires (50 par année) ▶ Augmenter le nombre de nouveaux exportateurs (80 par année) ▶ Doter les exportateurs actuels de l'information et des compétences nécessaires (50 par année) ▶ Aider les exportateurs actuels à trouver de nouveaux marchés d'exportation (40 par année) 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Objectif dépassé, 300 exportateurs potentiels</i> • <i>Objectif réalisé</i> • <i>Objectif dépassé, 250 exportateurs actuels</i> • <i>Objectif dépassé 45 exportateurs actuels ont trouvé de nouveaux marchés</i>

Réalisations

L'appui obtenu dans le cadre de l'Entente de COOPÉRATION Canada-provinces de l'Atlantique sur la promotion du commerce extérieur a permis à 37 entreprises d'exporter dans de nouveaux marchés. En outre, 20 % des exportateurs actuels et 48 % des nouveaux exportateurs ciblés dans l'enquête de l'Entente exportent aux États-Unis.¹⁰

¹⁰ APECA, *Survey of IBDA Projects*, octobre 2000.

Les clients du Programme de développement des entreprises qui exportent pour la première fois ont également souligné le rôle clé de l'APECA dans leurs activités. Un suivi auprès des clients du PDE, ciblés en 1998 et en 1999 comme nouveaux exportateurs, a indiqué que 82 % de ces clients exportent toujours avec succès après trois ou quatre ans¹¹. Seulement la moitié environ des nouveaux exportateurs canadiens continuent à exporter sur une période de trois à quatre ans.¹²

En ce qui concerne la formation, le bureau de l'Agence au Nouveau-Brunswick a organisé plus de 76 consultations commerciales individuelles et dix séances de sensibilisation au commerce à l'intention d'exportateurs potentiels. À Terre-Neuve, l'APECA a parrainé des séminaires sur les exportations en six endroits de la région et plus de 100 exportateurs potentiels y ont participé. En outre, plus de 200 trousseaux d'information sur les programmes et services d'exportation ont été distribués à des associations industrielles, à des conseils de zone et à des agents locaux de développement économique.

Deux missions d'Équipe Canada ont été organisées en Nouvelle-Angleterre. La mission de mai 2000, dirigée par le premier ministre, a été très fructueuse et plus de 60 entreprises de l'Atlantique y ont participé. Plus de 2,3 millions de dollars de ventes à court terme ont été réalisées par suite de cette mission. En outre, 27,3 millions de dollars de ventes au total sont prévus d'ici trois ans. La mission de février 2001 à Boston, dirigée par le ministre de l'APECA, a donné lieu à des ventes à court terme de 1,9 million de dollars et 37 entreprises y ont participé.

En Nouvelle-Écosse, des ventes totalisant 2,6 millions de dollars ont été réalisées par suite d'une série de projets commerciaux comme des conférences et des missions organisées sous l'égide de la mesure du Commerce des technologies environnementales. Un groupe de constructeurs de bateaux de l'Île-du-Prince-Édouard, constitué par l'APECA, a participé à la Fish Expo and Work Boat Atlantic au Rhode Island, ce qui a entraîné la conclusion de plus de 400 000 \$ de ventes immédiates et à moyen terme.

Le Programme de partenariat sur l'exportation, dirigé par l'APECA au Nouveau-Brunswick, en partenariat avec trois universités, d'autres entreprises et Industrie Canada, cherche à promouvoir les entreprises de la région de l'Atlantique sur le marché international et à jumeler des étudiants du baccalauréat ou de la maîtrise à des entreprises afin de développer les exportations. Le Programme a fourni aux entreprises des plans de marketing de base réalisés en collaboration avec les étudiants. Le

¹¹ Statistique Canada, *Profil des exportateurs canadiens, 1993-1997*, août 2000.

¹² APECA, *Follow-up Survey of BDP Supported First-Time Exporters - Summer 2001*, août 2001.

Programme a commencé en septembre 2000 et s'est terminé par une mission commerciale à Boston en février 2001. L'APECA a fourni un financement d'environ 100 000 \$ pour la mission commerciale à Boston. Les résultats ont été très encourageants et 11 des 22 entreprises ont indiqué qu'elles avaient soit obtenu de nouveaux marchés d'exportation, soit accru leurs ventes sur des marchés d'exportation existants. En tout, 22 entreprises et 74 étudiants ont participé à ces activités.

Objectif	
Accroissement des investissements étrangers directs (IED) dans la région de l'Atlantique	
Attente :	Résultats :
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Renseignements et perspectives d'investissement pour les entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>En cours</i>
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Augmenter le nombre de projets d'investissement dans l'ensemble de la région de l'Atlantique 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>En cours</i>

Réalisations

L'Agence, en collaboration avec Partenaires pour l'investissement au Canada et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, a financé le projet d'investissement de six millions de dollars, « Campagne d'image de marque du Canada ». Le projet, qui était axé sur des investisseurs de Boston et de Dallas, visait à mettre en place une « campagne d'image de marque du Canada » efficace aux États-Unis en déterminant comment les investisseurs perçoivent l'économie canadienne. Un sondage effectué auprès de plus de 135 sociétés, de spécialistes des services de banque d'investissement et de spécialistes de la sélection de sites a été effectué en avril 2001. La « Campagne d'image de marque du Canada » doit être lancée à l'automne 2001.

Le comité de coordination des investissements au Canada atlantique, dont font partie les fonctionnaire qui s'occupent des investissements pour les gouvernements provinciaux de la région de l'Atlantique, a organisé une mission avec l'International Development Research Council (IDRC) à Orlando, en janvier 2000, au cours de laquelle l'APECA et les provinces de l'Atlantique ont organisé une réception pour plus de 1 400 invités. Les conférences de l'IDRC sont reconnues comme les plus importantes conférences sur les investissements aux États-Unis. Des spécialistes de la sélection de sites et des agents immobiliers d'entreprise y ont également participé.

Des réunions ont eu lieu au cours du dernier exercice avec certains des plus importants États des États-Unis. Les relations de travail de l'Agence avec Partenaires pour l'investissement au Canada ont permis de réaliser des investissements considérables dans des domaines comme la diffusion de l'information et de renseignements sur les investissements à des partenaires provinciaux de l'Agence et ont facilité la coordination de recherches, de campagnes d'investissement et de missions.

Des activités de promotion des investissements de l'Agence ont été intégrées aux missions commerciales de l'Équipe Canada atlantique à Boston et à Atlanta au cours du dernier exercice. Plus de 200 entreprises et sociétés de placement dans le secteur des technologies de l'information du Sud-Est des États-Unis ont participé à l'une des activités organisées pendant la mission à Atlanta en mai 2001 et ont rencontré une délégation de plus de 20 entreprises de la région de l'Atlantique.

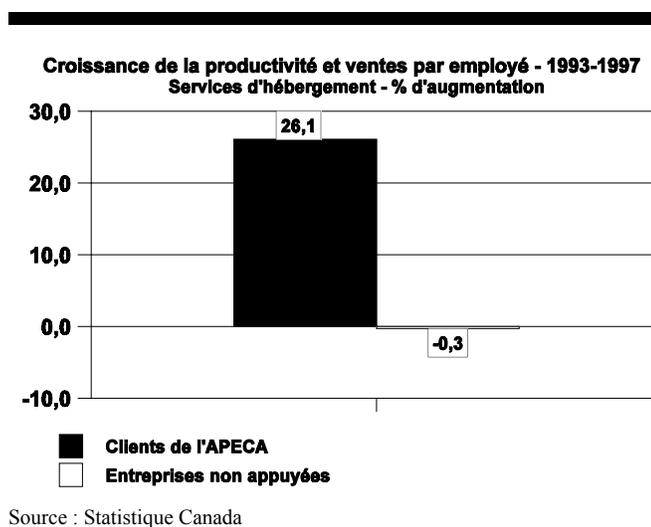
Un programme de visites de familiarisation dans l'Atlantique à l'intention des spécialistes de la sélection de sites et des rédacteurs en chef de journaux américains a été mis sur pied en collaboration avec les gouvernements provinciaux. Les critères et les lignes directrices de mise en œuvre du programme ont été élaborés pour encourager des spécialistes de la sélection de sites d'investissement et des rédacteurs de publications sur les placements des États-Unis à visiter la région de l'Atlantique.

D. Tourisme

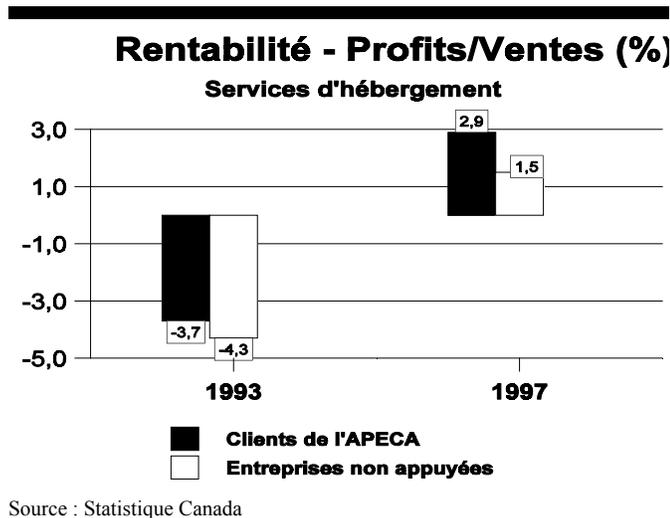
Objectif

Accroissement de la rentabilité, des investissements et des salaires dans le secteur du tourisme

L'APECA contribue à l'accroissement de la compétitivité, car les entreprises appuyées par l'APECA tendent à dépasser celles qui ne reçoivent pas d'aide. De 1993 à 1997, les ventes par employé des entreprises appuyées par l'APECA dans le secteur de l'hébergement ont augmenté de 26,1 %, par comparaison avec une légère diminution de 0,3 % pour les entreprises non aidées de la région de l'Atlantique.



La croissance supérieure de la productivité des entreprises appuyées par l'APECA, par comparaison avec celles qui ne l'ont pas été, contribue à une rentabilité quelque peu supérieure. Cette tendance s'est manifestée pendant les périodes de faible croissance de l'économie au début des années 1990 et plus récemment, en 1997, lorsque les profits des entreprises appuyées par l'APECA dans le secteur de l'hébergement se sont établis à 2,9 % des ventes, par comparaison avec 1,5 % pour les autres.



Attente :	Résultats :
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Élaborer des critères de détermination des produits touristiques de forte productivité ▶ Élaborer des critères permettant de déterminer et de classer par ordre d'importance les principaux attributs des collectivités touristiques durables ▶ Améliorer les lignes directrices sur les pratiques exemplaires en tourisme durable à l'échelle des collectivités ▶ Organiser d'autres missions et ateliers sur les pratiques exemplaires dans les collectivités de la région de l'Atlantique afin d'adopter les principes des pratiques exemplaires ▶ Obtenir un rendement des investissements de 10 \$ par dollar investi dans les campagnes médiatiques et des répercussions économiques de 21 millions de dollars de la campagne de marketing auprès des consommateurs en 2000 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Résultat presque atteint</i> Critères élaborés.¹³ Des consultations fédérales-provinciales ont été organisées dans l'ensemble de la région sur les politiques qui soulignent l'importance des investissements dans les produits de forte productivité et de la coordination des approches du développement touristique régional. • <i>Résultat presque atteint</i> On a défini les caractéristiques essentielles du tourisme durable à l'échelle des collectivités.¹⁴ Un programme d'études sur les pratiques exemplaires des collectivités touristiques modèles a été élaboré et mis à l'essai à l'automne 2000. Le modèle a été mis en œuvre dans quatre collectivités à la fin de 2000. Le programme vise à intéresser de 20 à 30 collectivités au cours des deux ou trois prochaines années. Trente-quatre entreprises du secteur privé et 13 organisations de marketing de destinations ont participé à sept missions sur les pratiques exemplaires. • <i>Résultat presque atteint</i> Le rendement des investissements de la campagne média à l'intention des consommateurs en 2000 s'est élevé à 8,95 \$ par dollar investi. Les répercussions économiques directes mesurables se sont élevées à 18,8 millions de dollars.

¹³ Economic Planning Group of Canada, *Tourism Business Success Models*, avril 2000.

¹⁴ Gardner Pinfold Consulting Economists Limited, *Best Practices for Sustainable Tourism Communities in Atlantic Canada*, avril 2000.

Réalisations

Pro-Motion 2000 était une initiative mixte du Partenariat du tourisme du Canada atlantique et de la Commission canadienne du tourisme dans la région de l'Atlantique. Pro-Motion avait pour but d'informer les agents de voyage de villes ciblées des États-Unis des produits et des expériences touristiques offerts au Canada atlantique et de les inciter à promouvoir la région comme destination touristique viable. L'initiative a été perçue comme un nouveau moyen de mieux faire connaître les produits touristiques du Canada atlantique et stimuler l'intérêt à leur égard. Au total, Pro-Motion 2000 a attiré 75 exploitants touristiques et 1 400 agents de voyage de la région de l'Atlantique. La recherche réalisée avant et après Pro-Motion 2000 a révélé que les agents de voyage qui y avaient participé connaissaient mieux le Canada atlantique et étaient plus susceptibles de promouvoir la région comme destination touristique intéressante que les agents de voyage qui n'y avaient pas participé.¹⁵



En mars 2000, l'APECA a renouvelé son Partenariat du tourisme du Canada atlantique pour une durée de trois ans avec les quatre associations provinciales de l'industrie touristique et les gouvernements provinciaux de la région. Les campagnes médias à l'intention des consommateurs en 2000 se sont fondées sur la connaissance de la marque de commerce établie par les partenaires provinciaux dans les régions de la Nouvelle-Angleterre et des États du centre du littoral de l'Atlantique aux États-Unis. Le rendement des investissements a atteint 4 % de plus et les répercussions économiques, 9,9 % de plus que les chiffres pondérés de 1999.¹⁶

¹⁵ Corporate Research Associates, *2000 Pre - Post Promotion Study*, mars 2000.

¹⁶ Les indicateurs du rendement des investissements de 1999 et des années antérieures, indiqués dans le Rapport sur le rendement de l'Agence pour la période se terminant le 31 mars 2000, ont été ajustés pour obtenir une base commune avec les indicateurs de 2000.

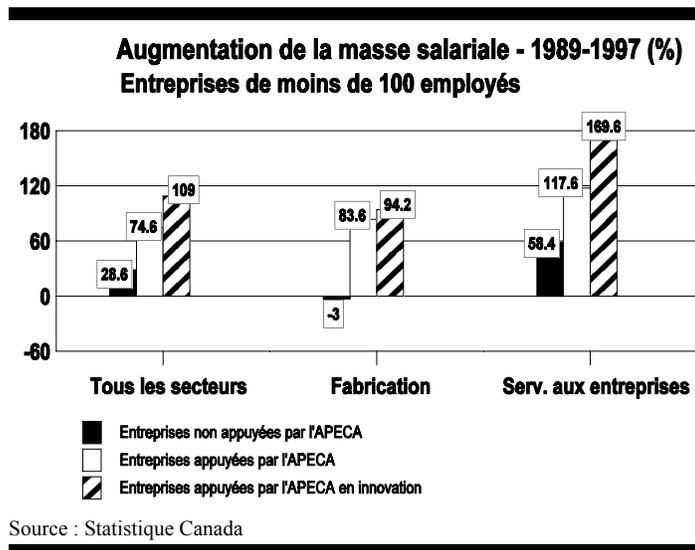
E. Innovation

Objectif

Mise au point et commercialisation de nouvelles technologies; amélioration des compétences en technologie et croissance des secteurs stratégiques.

Comme on l'indique à la page 12, le soutien de l'APECA pour l'innovation ainsi que pour l'élaboration et la commercialisation de nouveaux produits et processus a contribué à améliorer la productivité et la compétitivité des PME de l'Atlantique. Cet accroissement de la productivité a fait augmenter les revenus gagnés en permettant aux entreprises de l'Atlantique d'embaucher un plus grand nombre d'employés, plus spécialisés et mieux rémunérés. Les répercussions des programmes de l'APECA se reflètent dans l'examen de la croissance des masses salariales des entreprises de moins de 100 employés, pendant la période de 1989 à 1997. Ces entreprises représentent 93 % de toutes les entreprises appuyées par l'APECA. Dans l'ensemble des secteurs, les entreprises appuyées dans leurs projets d'innovation ont eu un taux de croissance de la masse salariale trois fois supérieur à celui des entreprises qui n'ont pas reçu d'aide.

De même, dans le secteur des services aux entreprises qui comprend des secteurs stratégiques clés comme l'informatique et les services connexes du secteur des technologies de l'information, les sciences environnementales, le génie maritime et l'océanographie, la croissance de la masse salariale des clients de l'APECA a presque triplé celle des entreprises qui n'ont reçu aucune aide.



Attente :	Résultats :
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Créer de nouveaux partenariats pour élaborer et commercialiser la technologie (20 par année) ▶ Commercialiser de nouveaux produits et processus ▶ Augmenter le nombre de techniciens spécialisés/améliorer la gestion de la technologie dans les PME, augmenter la capacité technique et la R-D 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Objectif dépassé. 32 nouveaux partenariats.</i> • <i>55 projets ont reçu 11 millions de dollars d'aide.</i> • <i>Séminaires en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick sur le lancement fructueux de nouveaux produits dans le secteur de la recherche et la commercialisation des nouveaux produits; 75 personnes ont participé, et quatre PME ont mis en œuvre le processus en Nouvelle-Écosse.</i> • <i>En Nouvelle-Écosse, séminaire sur l'innovation en agroalimentaire auquel 70 personnes ont participé.</i> • <i>Aide consentie à dix entreprises pour embaucher des stagiaires en technologie dans le cadre de l'Entente Canada - Terre-Neuve sur le développement économique général.</i>

Réalisations

Pendant l'exercice 2000-2001, l'Agence a continué à renforcer la capacité d'innovation dans la région de l'Atlantique. Plus de 30 nouveaux partenariats en recherche-développement et en commercialisation des technologies ont été créés. En voici des exemples :

- Le centre des ressources marines et aquatiques, créé au Collège vétérinaire de l'Atlantique du campus de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, permet aux scientifiques d'effectuer de la recherche fondamentale et appliquée qui fera de l'Université un chef de file en recherche aquatique et sur la santé des poissons. Le Centre rendra l'Université apte à réagir aux nouvelles maladies infectieuses qui se déclarent dans les piscicultures régionales, nationales et internationales.
- Le centre d'océanographie de l'Université Memorial, le Conseil national de recherches, le ministère des Pêches et des Océans, le centre Huntsman du Nouveau-Brunswick et d'autres ont créé un Centre d'excellence en aquaculture des poissons appelé « AquaNet ». AquaNet a conclu des partenariats industriels avec LoTech Marine Technologies, Nav Group, Long Island Resources, Aqua Bounty Canada Inc. et A/F Protein Canada Inc.
- L'APECA a participé avec ses partenaires provinciaux et universitaires de recherche à l'octroi de fonds de jumelage en vertu de l'Entente Canada - Nouvelle-Écosse sur la diversification économique pour aider six projets de la

Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) qui présentent d'importants avantages économiques pour la Nouvelle-Écosse. Il s'agit du système de prédiction du milieu marin (MEPS) de l'Université Dalhousie, qui améliorera la capacité de prévoir les changements physiques, chimiques et biologiques du milieu marin et d'évaluer les répercussions des changements climatiques et de l'exploitation côtière. Des projets de la FCI ont également été appuyés à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard en vertu d'ententes fédérales-provinciales.

- Le projet TARA (Telecom Applications Research Alliance) de la Nouvelle-Écosse a obtenu une aide du Programme de développement des entreprises pour son installation unique qui allie du matériel de pointe pour la recherche-développement en télécommunications avec des fonds de capitaux de démarrage et des ressources en mentorat auprès des entreprises. Trois nouveaux partenariats d'investissement ont été amorcés par cette organisation.
- Le Centre canadien des communications maritimes (CCCM) et la Geological Survey d'Iran ont ratifié un contrat et travaillent à la conclusion d'un protocole d'entente à long terme sur la prestation permanente de services. Le CCCM, Ocean Consulting Inc., United Kingdom Marine Test Facilities et New South Alliance ont signé une entente pour chercher ensemble des travaux contractuels de conception et de mise à l'essai de navires.
- Génome Atlantique a obtenu 9,57 millions de dollars en financement sur trois ans et demi. Ainsi, Génome Atlantique appuiera deux projets de recherche génomique à grande échelle et un laboratoire de séquençage de l'ADN, en collaboration avec le laboratoire actuel de l'Institut des biosciences marines du Conseil national de recherches. L'Université Memorial de Terre-Neuve, l'Université Dalhousie et l'Université du Nouveau-Brunswick sont également des intervenants importants.



2) *Des possibilités économiques pour les régions rurales du Canada atlantique grâce au développement économique des collectivités.*

F. Développement économique des collectivités

Objectif

Appui fourni aux collectivités rurales au niveau de l'élaboration et de la mise en oeuvre de plans stratégiques et opérationnels destinés à créer des collectivités autosuffisantes, économiquement viables.

Attente :

- ▶ Accroître l'utilisation des plans de collectivités intégrées

Résultats :

- *En cours*

Réalisations

L'Agence a poursuivi ses partenariats avec les organismes de développement économique régional dans toute la région de l'Atlantique. Un volet important de ces partenariats est l'élaboration, la tenue à jour et la coordination de plans de développement économique pour les collectivités qu'ils représentent. L'APECA a terminé une évaluation de ces plans et travaille actuellement avec les organismes à la mise en œuvre des améliorations proposées.¹⁷

Au Nouveau-Brunswick, la collaboration avec les commissions économiques régionales et la Province a donné lieu à la mise en œuvre de 13 plans intégrés de mise en valeur des collectivités qui comprennent des produits livrables mesurables précis. Ces plans de travail tiennent entièrement compte des priorités de l'APECA, de même que de celles des autres partenaires.

¹⁷ Collins Management Consulting & Research Ltd., *Plan d'examen de la politique de l'APECA en matière de développement des collectivités*, 24 février 2000.

Objectif	
Élargissement de l'accès aux services gouvernementaux aux entreprises (financement, counselling et information).	
Attente :	Résultats :
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Augmenter le nombre de services/programmes du gouvernement accessibles localement, en particulier dans les régions rurales et les collectivités autochtones 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>En cours</i>

Réalisations

L'APECA a poursuivi ses efforts pour établir des réseaux d'information avec les collectivités autochtones et les organismes de développement économique régional. Le réseau des services aux entreprises autochtones a été mis en œuvre dans 35 collectivités de la région de l'Atlantique (16 au Nouveau-Brunswick, 15 en Nouvelle-Écosse, trois à l'Île-du-Prince-Édouard et une à Terre-Neuve). L'Agence a consacré jusqu'à maintenant 374 000 \$ à ce projet. De plus, les centres de services aux entreprises de la région de l'Atlantique ont élargi leur réseau de régionalisation et comptent 48 autres sites dans les collectivités rurales.

Le comité tripartite de développement économique en Nouvelle-Écosse a été mis sur pied et il s'est vu confier par les chefs de la Nouvelle-Écosse et les représentants des gouvernements fédéral et provinciaux le mandat d'améliorer la durabilité économique des Premières nations en Nouvelle-Écosse. Le comité travaille en étroite collaboration avec le réseau des agents de développement économique de la Nouvelle-Écosse qui travaillent avec les Premières nations sur les questions prioritaires du développement économique; il s'est avéré un cercle efficace de dialogue sur les problèmes et de création de partenariats pour améliorer le développement économique autochtone. On a comblé le besoin d'un mécanisme de financement stratégique et souple pour la participation à des projets présentés au comité de développement économique avec l'implantation du Fonds de développement économique des Premières nations. Créé à l'automne 2000, avec un budget de 150 000 \$, ce fonds permettra de mettre en œuvre des projets qui améliorent les possibilités d'emploi, le développement des entreprises ou la planification économique, et la mise en valeur des collectivités.

L'APECA au Nouveau-Brunswick partage la présidence de l'Initiative conjointe de développement économique, processus tripartite mis en œuvre par les collectivités autochtones, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux afin de définir et d'encourager des projets qui stimulent le développement économique dans les collectivités autochtones. L'APECA s'est efforcée d'assurer une participation active

des principaux partenaires, notamment les chefs autochtones, les agents de développement économique, les agents et les organisations des ressources humaines, des représentants fédéraux et provinciaux et d'autres parties intéressées. Grâce à ce processus, des initiatives d'orientation et des partenaires de financement ont été ciblés pour encourager la mise en valeur du potentiel des collectivités, l'éducation et la formation, de façon à développer les compétences essentielles à l'autonomie individuelle et communautaire, de même qu'à assurer le développement économique de la population autochtone du Nouveau-Brunswick.

Le bureau de l'Agence à l'Île-du-Prince-Édouard a travaillé avec la Première nation Lennox à l'élaboration de projets spécifiques qui améliorent la situation économique de la collectivité, tout en favorisant la culture et l'histoire des Acadiens et du peuple mi'kmaq.

L'APECA en Nouvelle-Écosse a amélioré sa capacité de service en embauchant deux agents d'affaires qui offrent un service élargi à 15 localités de la partie continentale de la Nouvelle-Écosse. Ces derniers offrent une gamme complète de services de l'APECA, notamment le Programme de développement des entreprises, le Programme d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes et le Fonds d'investissement stratégique.

Le réseau de bureaux de district de l'APECA au Nouveau-Brunswick continue d'offrir une gamme complète de services de l'APECA aux PME et aux collectivités du Nouveau-Brunswick. L'APECA a, par exemple, activement participé au comité directeur du Plan d'action du premier ministre du Nouveau-Brunswick pour la péninsule acadienne de même qu'aux comités de travail qui élaborent et mettent en œuvre des projets de diversification et de développement pour la région.

L'APECA à Terre-Neuve s'est faite plus présente dans l'île avec l'ajout de deux nouveaux bureaux, l'un à Gander et l'autre à Clarendville.

Objectif	
Augmentation du nombre de prêts et d'emplois en découlant créés et préservés dans les régions rurales grâce aux services de counselling et de financement fournis aux PME par les CLDE.	
Attente :	Résultats :
<ul style="list-style-type: none"> ▶ 1 250 prêts et emplois connexes ▶ Environ 8 000 demandes de renseignements et séances de consultation pendant l'exercice 2000-2001 	<ul style="list-style-type: none"> • 89 % de l'objectif atteint • Objectif dépassé

Réalisations

Pendant l'exercice 2000-2001, les corporations locales de développement économique (CLDE) ont consenti plus de 1 100 prêts, totalisant 29 millions de dollars, pour le démarrage et l'expansion d'entreprises. On prévoit que ces prêts créeront ou préserveront plus de 2 400 emplois. Cette estimation est ajustée en fonction de l'effet d'accroissement et des répercussions sur les emplois indirects et induits. Pendant cette période, les CLDE ont répondu à plus de 11 000 demandes de renseignements et demandes de counselling. Au cours de la dernière année, l'Agence a versé 13,1 millions de dollars au réseau des CLDE de la région de l'Atlantique pour le financement de leurs activités et les fonds d'investissement.

Objectif	
Autodéveloppement des collectivités et création d'emplois de rechange dans les régions touchées par la fermeture de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique (Programme d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes - PARPC).	
Attente :	Résultats :
<ul style="list-style-type: none">▶ Accroître le leadership dans les collectivités dans des domaines liés au développement économique▶ Promouvoir les PME durables et la création d'emplois dans des domaines autres que la pêche et les métiers de transformation traditionnels▶ Création d'un fonds communautaire d'investissement	<ul style="list-style-type: none">• Terre-Neuve a tenu six ateliers conçus pour renforcer les liens entre les dirigeants municipaux et régionaux du développement économique régional, améliorer les communications et la compréhension entre les gens d'affaires et l'administration municipale et fournir les outils pour aider les dirigeants municipaux dans leurs efforts en faveur d'un développement économique durable dans leur municipalité.• En vertu de la composante Développement économique du PARPC à Terre-Neuve, appui de 169 projets totalisant 32,9 millions de dollars d'aide.• En Nouvelle-Écosse, appui de 45 projets totalisant 4,5 millions de dollars d'aide.• Création d'un fonds à Terre-Neuve qui a appuyé plus de 100 demandes totalisant 3,3 millions de dollars d'aide et la création et le maintien de 329 emplois.

Réalisations

Les enjeux du développement économique des collectivités de Terre-Neuve demeurent énormes en raison des effets persistants de l'effondrement de la pêche du poisson de fond et du départ des jeunes. L'encouragement soutenu au développement touristique et plus récemment, au développement diversifié des pêches par l'entremise de la

composante Développement économique du PARPC a contribué au renouvellement dans certains secteurs. Le centre d'aérospatiale à Gander, la création de centres téléphoniques dans diverses collectivités urbaines et de nouvelles entreprises de fabrication à petite échelle dans la province sont les signes les plus évidents de croissance.

En Nouvelle-Écosse, trois comités consultatifs communautaires ont été mis sur pied pour fournir des données et des conseils de la base sur la composante Développement économique du PARPC. Les comités ont été créés dans les régions suivantes :

- ▶ Sud-ouest : comtés de Digby, de Yarmouth et de Shelburne;
- ▶ Côte sud : comtés de Queens et de Lunenburg et ouest du comté de Halifax;
- ▶ Nord-est : est du comté de Halifax, et comté de Guysborough et d'Antigonish.

Les comités sont constitués de représentants de la collectivité qui s'occupent de développement, de personnel ou de bénévoles d'organismes partenaires du CED, notamment les Administrations de développement régional et les CLDE, et du personnel régional des ministères connexes.



3) *Une plus grande activité économique au Canada atlantique grâce à des politiques nationales adaptées aux besoins de la région.*

G. Politiques, défense des intérêts et coordination

Objectif

Coordination de l'action des principaux intervenants au niveau de l'établissement d'un cadre stratégique contemporain pour le développement économique qui entraînera une augmentation de la productivité et de la compétitivité.

Attente :

- ▶ Créer une base solide pour la concertation des intervenants économiques clés dans la région de l'Atlantique
- ▶ Créer une base crédible pour une stratégie de développement économique régional
- ▶ Recueillir les renseignements nécessaires pour exploiter les possibilités stratégiques régionales

Résultats :

- *En cours*
- *Permanent*
- *Permanent*

Réalisations

Les recherches stratégiques de l'APECA sur l'innovation, le commerce et les investissements, l'entrepreneuriat et le perfectionnement des compétences en affaires, le développement économique des collectivités et des secteurs industriels particuliers ont largement contribué à l'élaboration du Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique (PICA). Ces recherches, conjuguées avec une analyse permanente de la politique économique, ont également beaucoup contribué aux très nombreuses consultations des partenaires qui ont précédé le lancement du PICA.

Les projets de recherches stratégiques réalisés pendant l'année ont compris :

- Les rapports suivants : *Stratégie de renouvellement de la recherche postsecondaire au Canada atlantique; Tendances de la recherche postsecondaire au Canada*

atlantique; et *Recherche postsecondaire dans le Canada atlantique : profil des établissements*, réalisés en collaboration avec la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes;

- Deux documents : *Le développement économique communautaire au Canada atlantique : illusion ou panacée?* et *Profil et perspectives de l'industrie biopharmaceutique au Canada atlantique*, qui faisaient partie d'une série de documents de recherches menées par l'Institut canadien de recherche sur le développement régional (ICRDR);
- Un nouveau partenariat de recherches stratégiques avec la chaire d'économique Vaughan de l'Université du Nouveau-Brunswick, notamment le parrainage d'un cours sur les recherches stratégiques et la supervision de documents de recherches stratégiques préparés par des diplômés;
- La publication d'un rapport d'étude intitulé *Les jeunes ruraux : Rester, quitter, revenir*, effectué en partenariat avec le Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada;
- Une table ronde organisée par le Centre de la science et de la technologie du bois de l'Université du Nouveau-Brunswick sur les produits du bois à valeur ajoutée.

Objectif	
Poursuite et promotion actives des intérêts du Canada atlantique en rapport avec les politiques, les programmes, les enjeux et les marchés d'approvisionnement au niveau national.	
Attente :	Résultats :
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mieux coordonner les politiques et les programmes nationaux, de même que les circonstances du développement régional ▶ Obtenir des retombées industrielles et régionales importantes pour les entreprises de la région de l'Atlantique dans les grands travaux de l'État ▶ Donner aux entreprises de l'Atlantique un meilleur accès aux contrats fédéraux afin de développer la capacité industrielle de la région 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Permanent</i> • <i>Résultat atteint</i> <i>167 millions de dollars</i> • <i>Permanent</i>

Réalisations

Au cours de l'exercice 2000-2001, l'APECA a continué à nouer de solides liens avec les autres membres du portefeuille de l'Industrie et avec d'autres ministères sur des questions importantes pour l'économie de l'Atlantique, notamment la Campagne d'image de marque du Canada, la politique de financement des petites entreprises, les services à large bande, l'innovation, la biotechnologie, la politique du marché du travail, l'entrepreneuriat et le perfectionnement des compétences, l'aquaculture, les transports et le Partenariat rural canadien.

En 2000-2001, l'APECA a travaillé en étroite collaboration avec Ressources naturelles Canada à divers grands projets importants, notamment la stratégie d'innovation en matière de ressources et le programme d'innovation technologique du Canada atlantique, qui visent à favoriser l'innovation technologique dans les entreprises liées aux ressources naturelles, notamment l'exploitation au large des côtes du pétrole et du gaz.

L'APECA a également appuyé l'aquaculture dans la région en faisant connaître aux organismes de réglementation fédéraux les préoccupations de ce secteur concernant les répercussions sur ce secteur des différents règlements. Le ministère des Pêches et Océans prévoit maintenant entreprendre un examen des textes législatifs dans le contexte de son nouveau cadre stratégique en aquaculture. Cet examen devrait aboutir à l'élaboration d'un ensemble plus clair et plus simple de règlements pour la gestion de ce secteur.

L'APECA a continué à travailler en étroite collaboration avec le MPO à l'examen des pêches de l'Atlantique et à la stratégie sur les océans, des projets exhaustifs qui pourraient profiter de la technologie marine mise au point dans la région et de l'expertise de conservation des établissements et des entrepreneurs de la région de l'Atlantique au cours des prochaines années.

L'APECA a continué de participer à l'approbation des stratégies d'approvisionnement pour toutes les grandes activités du gouvernement fédéral à cet égard (plus de 100 millions de dollars). En 2000-2001, l'Agence a poursuivi sa collaboration avec les fournisseurs de l'Atlantique pour définir les possibilités pour lesquelles ils pouvaient soumissionner. Par suite de ces efforts, des contrats d'une valeur de 167 millions de dollars au titre des avantages industriels et régionaux ont été conclus dans la région. Cette somme provient de deux approvisionnements distincts, en l'occurrence l'hélicoptère canadien de recherche et sauvetage (CSH) et le CP 140 :

- Attribution de neuf millions de dollars additionnels dans la région de l'Atlantique pour le CSH;
- Projet de 44 millions de dollars (CSH) - contrat de soutien en service;

- 15 millions de dollars pour la réparation et la révision des composants de cellule du CP 140;
- 99 millions de dollars pour l'inspection et la réparation au niveau de l'atelier et le programme de peinture du CP 140.

L'APECA s'est associée à l'Agence spatiale canadienne (ASC) pour déterminer les obstacles à la participation de la région au programme spatial, cibler les débouchés futurs et aider les entreprises de la région de l'Atlantique à profiter pleinement de l'objectif de dépenses régionales de l'ASC (10 %). Grâce à l'élaboration par l'ASC d'un « plan d'action » au Canada atlantique, l'APECA est mieux positionnée pour collaborer avec l'ASC et aider les entreprises de l'Atlantique.

L'APECA a continué de chercher à obtenir des retombées industrielles et régionales importantes pour les entreprises du Canada atlantique dans divers projets d'approvisionnement de la défense, notamment le nouveau transporteur blindé de personnel, l'hélicoptère canadien de recherche et sauvetage, des contrats militaires de réparation et de révision des aéronefs et le projet des véhicules blindés à roues. Les fournisseurs ont pu participer à des visites guidées et à diverses activités, notamment :

- Approvisionnement - Gouvernement en direct - séance fédérale d'information à l'intention de l'industrie à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard);
- Radarsat II - MacDonald Dettwiler a tenu une séance d'information sur les possibilités d'affaires à Halifax, en Nouvelle-Écosse;
- L'Association des industries aérospatiales du Canada a tenu un forum à Moncton, Nouveau-Brunswick, pour explorer la possibilité de créer une « alliance aérospatiale dans l'Atlantique ». Ce forum a attiré des représentants de plus de 40 entreprises des quatre provinces du Canada atlantique.

Objectif	
Coordination d'activités et de fonctions de développement économique au Canada atlantique.	
Attente :	Résultats :
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Faire en sorte que les politiques et les programmes des ministères fédéraux soient complémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Permanent</i>

Réalisations

La coordination des mesures gouvernementales s'effectue en collaboration avec d'autres ministères fédéraux. Dans chacune des quatre provinces de l'Atlantique, l'APECA préside encore les conseils fédéraux régionaux qui offrent de la consultation aux organismes centraux.

À l'Île-du-Prince-Édouard, les initiatives sont coordonnées par le sous-comité du renouvellement des services dont le mandat est d'améliorer les activités fédérales des ministères en évaluant les situations d'emploi dans les ministères et en veillant à la continuité étant donné que de nombreux employés prennent leur retraite et de nouveaux sont recrutés. Le sous-comité sur les langues officielles organise le Symposium des langues officielles de l'Atlantique.

L'APECA coordonne le comité des politiques du Conseil fédéral de Terre-Neuve et du Labrador qui permet aux représentants du gouvernement fédéral de se réunir et de participer à l'analyse et à l'élaboration de politiques du gouvernement fédéral. Des travaux ont été entamés dans le secteur forestier, dans celui des sciences et de la technologie, sur le Labrador et les répercussions des changements démographiques.

À Terre-Neuve et au Labrador également, l'APECA a participé à un partenariat fédéral-provincial-industriel visant à déterminer les besoins d'exportation et les problèmes auxquels se heurtent les PME dans ce domaine. Des travaux sont également menés en partenariat avec Patrimoine canadien et le gouvernement de Terre-Neuve pour l'élaboration d'un nouveau projet de financement dans les domaines de la culture et du patrimoine.

Le Conseil des hauts fonctionnaires fédéraux du Nouveau-Brunswick, actuellement présidé par l'APECA, facilite la coordination des mesures et des programmes du gouvernement dans des secteurs d'intérêt commun comme la qualité des services. L'Équipe rurale du Nouveau-Brunswick a progressé vers l'atteinte de son objectif de mettre à l'essai un modèle de prestation horizontale de services avec une organisation communautaire. D'autres membres se sont ajoutés à l'équipe, notamment des représentants du gouvernement provincial. Les nouveaux projets ont commencé et permettront de mieux partager l'information entre les membres.

Le Conseil fédéral de la Nouvelle-Écosse a créé trois nouveaux comités de coordination pour les sciences, les langues officielles et les affaires autochtones. Ces comités ont un large engagement et en sont à différentes étapes de l'élaboration de plans pour le prochain exercice. On s'est entendu sur les étapes initiales d'un projet de prestation intégrée des services fédéraux/provinciaux. Plusieurs projets ont été proposés pour assurer la collaboration dans l'ensemble de la région de l'Atlantique, au sujet notamment de l'innovation, du dépôt du savoir et de la gestion des sciences.

En Nouvelle-Écosse également, le Comité des politiques a élaboré une analyse commune de la conjoncture qui servira aux activités fédérales dans la région. Cette analyse et d'autres documents de recherche se trouveront maintenant au dépôt du savoir du Conseil fédéral - site Web consacré aux concepteurs des politiques et mis en place par l'APECA. Le Comité des politiques tient également une série annuelle de séminaires à l'automne qui permet aux ministères de faire connaître leurs priorités et leurs projets. La coordination des projets de gestion des ressources humaines demeure importante. Le programme « La diversité, notre richesse » offre des activités de perfectionnement et des affectations aux employés qui appartiennent aux minorités visibles et aux employés handicapés.



Rendement dans le secteur d'activité Administration générale

H. Administration générale

Objectif

S'assurer que les ressources de l'APECA sont gérées avec efficacité et efficacie et qu'on établit des systèmes administratifs pour aider sa direction à prendre des décisions, à rendre des comptes et à contrôler les opérations de l'Agence.

Attente :

Résultats :

- | | |
|--|---------------------------|
| ▶ Améliorer l'information sur l'efficacité des programmes et des services de l'APECA | • <i>Résultat atteint</i> |
| ▶ Assurer l'exactitude et l'opportunité des renseignements financiers et des analyses | • <i>Résultat atteint</i> |
| ▶ D'ici le 31 mars 2001, veiller à ce que l'Agence soit conforme à la Stratégie d'information financière (SIF) | • <i>Résultat atteint</i> |
| ▶ Mieux faire comprendre au public et aux intervenants les activités de l'APECA, les raisons pour lesquelles son travail s'impose et les résultats obtenus, et accroître la sensibilisation aux programmes et aux services gouvernementaux offerts aux entreprises | • <i>Résultat atteint</i> |
| ▶ Améliorer la qualité de l'information de l'Agence | • <i>Résultat atteint</i> |
| ▶ Accroître la disponibilité de l'information de l'Agence | • <i>Résultat atteint</i> |
| ▶ Concrétiser les priorités liées au milieu de travail et définies à l'APECA dans le sondage des employés | • <i>Résultat atteint</i> |

Réalisations

L'Agence a élargi son contrat de mesure des résultats avec Statistique Canada afin d'obtenir des comparaisons entre le rendement des entreprises appuyées par l'APECA

et celles qui n'ont reçu aucune aide dans les domaines de la croissance de la productivité, du nombre d'exportateurs et des résultats de l'aide à l'innovation.

L'APECA a fait d'importants progrès en ce qui concerne l'amélioration de la qualité et de la disponibilité de l'information de l'Agence. Pour améliorer la qualité, l'Agence s'est surtout préoccupée de réorienter les systèmes d'administration générale qui ne sont dorénavant plus axés sur les projets mais sur les clients. Ce changement d'orientation a donné lieu à un important projet de refonte de l'information sur les clients. L'information est également plus largement disponible en raison d'une modification des systèmes de diffusion de l'information et d'un programme de formation continue.

La mise en œuvre du Gouvernement en direct a été au cœur de nombreux projets d'information de l'APECA. L'Agence participe à de nombreux projets à titre, notamment, de coprésidente du groupe de travail sur les subventions et les contributions; elle participe également à la mise à l'essai de prototypes de nouveaux outils techniques qu'exigera ce projet important.

L'APECA a répondu avec succès aux exigences liées à la Stratégie d'information financière, projet gouvernemental visant à améliorer la prise de décisions et la responsabilité au gouvernement, de même qu'à accroître le rendement de l'organisation grâce à une utilisation stratégique des renseignements financiers et non financiers sur le rendement. La SIF permettra de disposer de renseignements plus complets pour la prise de décisions.

Dans le contexte de la SIF, l'Agence a joué un rôle de chef de file dans l'élaboration des politiques, la formation et la mise à l'essai tant à l'APECA que pour d'autres ministères et organismes centraux. En consultation avec le Conseil du Trésor, l'APECA a contribué à l'élaboration de méthodes de présentation des états financiers.

Pour informer le grand public et les intervenants à l'APECA de l'engagement soutenu du gouvernement du Canada envers le développement économique régional, l'Agence a mis en œuvre divers projets, notamment les annonces sur le lancement du Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique, les ententes d'Infrastructure Canada dans les quatre provinces de l'Atlantique et une entente importante de marketing international sur le tourisme.

L'Agence a également mené une campagne fructueuse de promotion des services d'affaires auprès des entrepreneurs de l'Atlantique, appuyé les communications de la mission commerciale et d'Équipe Canada en Nouvelle-Angleterre, tenu d'innombrables activités spéciales, conférences de presse et diffusé diverses publications promotionnelles.

Des séances ont été organisées sur le harcèlement en milieu de travail partout à l'Agence et des groupes de réflexion ont été organisés en divers endroits pour réfléchir aux autres problèmes qui préoccupent les employés.

Annexe A

Rapports globaux

A. Stratégie de développement durable de l'APECA

Objectif

Mise à jour de la stratégie du développement durable pour la période de 2001 à 2003 et progrès soutenus pour l'atteinte des objectifs actuels de l'APECA en développement durable : donner l'exemple dans le cadre de la gestion environnementale des opérations de l'APECA; promouvoir des collectivités et des entreprises durables au Canada atlantique; et faire progresser le secteur des industries environnementales au Canada atlantique.

Attente :

- ▶ Achever le système de gestion de l'environnement (SGE) de l'Agence
- ▶ Mettre à jour les documents de diffusion externe pour y inclure l'engagement envers le développement durable
- ▶ Accroître l'utilisation du SGE dans les entreprises de la région de l'Atlantique
- ▶ Augmenter le nombre de petites et moyennes entreprises en environnement
- ▶ Évaluer les résultats et les réalisations de la première stratégie de développement durable
- ▶ Consulter le personnel et les intervenants pour déterminer l'orientation future
- ▶ Établir la stratégie de développement durable pour la période de 2001 à 2003

Résultats :

- *En cours. Le SGE officiel a été achevé en mai 2001. Le SGE de l'Agence a été communiqué et expliqué à tout le personnel de l'APECA. De plus, des lignes directrices sur le développement durable (DD) et l'évaluation des projets ont été révisés. Un programme de formation et une trousse d'outils sont en cours d'élaboration à l'intention des agents de programme et la formation suivra ensuite.*
- *10 documents de diffusion externe ont été révisés jusqu'à maintenant.*
- *Le SGE ISO 14001 est maintenant admissible au financement en vertu du Programme de développement des entreprises.*
- *La croissance dans ce secteur ne relève pas directement de l'Agence. La mise à jour de la SDD comprend toutefois l'engagement d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie visant les industries environnementales à l'APECA.*
- *Terminé*
- *Terminé*
- *La SDD de l'APECA a été déposée le 14 février 2001.*

Globalement, la priorité est allée aux consultations et à l'élaboration d'une Mise à jour de la stratégie de développement durable. Par conséquent, certains projets ont été reportés et inclus dans la mise à jour de la stratégie. D'autres ont été retirés soit parce qu'ils ne relevaient pas directement de l'APECA (p. ex. l'efficacité énergétique dans nos locaux loués), soit que leurs résultats ne peuvent pas être mesurés. L'APECA a fait une évaluation complète des progrès de la mise en œuvre de la Stratégie de développement durable de 1997 dans sa Mise à jour de la stratégie de développement durable, publiée dans le site Internet à l'adresse :

<http://www.acoa-apeca.gc.ca/f/library/reports/sustainable.shtml>

B. Article 41 de la *Loi sur les langues officielles*

L'APECA veille toujours à la mise en œuvre des mesures décrites dans son plan d'action de 2000-2002 relativement à l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*. Les activités mises de l'avant au Siège social de l'APECA, à la Société d'expansion du Cap-Breton et dans les quatre bureaux régionaux de l'APECA témoignent toutes de l'engagement de l'Agence à améliorer la vitalité de la collectivité linguistique minoritaire francophone de la région de l'Atlantique.

L'aide apportée par l'APECA à la collectivité linguistique minoritaire francophone dans la région a notamment pris la forme d'une participation active au Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne. Des membres de l'APECA siègent à chacune des quatre tables sectorielles du Comité national : l'économie fondée sur le savoir, le développement rural, les jeunes en développement économique et le tourisme. En outre, l'APECA fait partie du Comité national chargé de la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* et son représentant joue un rôle actif dans les activités du Comité.

Le Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne a créé un groupe de coordination du développement économique et de l'employabilité dans les quatre provinces de l'Atlantique. Pour sa part, l'Agence, par l'entremise de ses coordonnateurs régionaux de l'article 41, aide les groupes à concevoir et à mettre en œuvre des plans et des projets de développement économique. L'Agence et les groupes de coordination ont établi d'étroites relations de travail pour s'assurer que les mesures prises par les deux parties sont cohérentes et complémentaires.

De plus, l'Agence veille à la prestation continue de séances d'information à l'intention de son personnel sur la mise en œuvre de l'article 41. Des séances ont été et sont toujours organisées à l'intention de la direction et des agents d'affaires. De plus, l'Agence a établi

sa propre politique interne sur l'application de la *Loi sur les langues officielles* en ce qui concerne les subventions et les contributions.

Le soutien apporté par l'Agence aux projets de développement économique des groupes et des associations francophones dans chacune des provinces de l'Atlantique demeure considérable. Le financement des projets francophones est toujours acheminé par le biais du Centre Jodrey de l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse et par le réseau des CLDE de cette province. Des projets de diversification économique sont en cours d'exécution dans la péninsule Port-au-Port de l'ouest de Terre-Neuve et un coordonnateur entretient dans cette province des contacts étroits avec la collectivité. Des fonds ont été versés pour un large éventail de projets de la collectivité linguistique minoritaire francophone au Nouveau-Brunswick. À l'Île-du-Prince-Édouard, l'Agence continue d'appuyer la Société de développement de la Baie acadienne Inc.

C. Engagement de l'APECA envers la qualité du service

Depuis le printemps 1999, l'Agence s'est activement occupée de la qualité du service : elle a élaboré et mis en œuvre un Plan stratégique de la qualité du service qui appuie l'Initiative d'amélioration du service du Gouvernement du Canada et qui est conforme à son cadre de gestion de la prestation des services.

L'Agence a entrepris des mesures qui visent à mesurer la satisfaction et les attentes des clients. Un questionnaire sur la satisfaction des clients de l'Agence a été conçu et envoyé aux clients à qui l'Agence assure des services directs. Les résultats de ce sondage serviront à obtenir des renseignements de base sur la satisfaction de la clientèle de l'APECA et à élaborer un plan d'amélioration des services.

Annexe B Renseignements financiers

Tableau financier 1

Résumé des crédits votés

Ce tableau montre comment le Parlement a approuvé les ressources prévues dans le Rapport sur les plans et priorités de 2000-2001, les changements apportés aux ressources par suite du Budget supplémentaire des dépenses et les autres autorisations, de même que l'utilisation des fonds.

Besoins financiers par autorisation (en millions de dollars)				
Crédit	2000-2001			
	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	
Agence de promotion économique du Canada atlantique				
20	Dépenses de fonctionnement	50,3	59,1	57,7
21	Radiation de dettes	0,0	3,4	3,4
25	Subventions et contributions	288,6	259,6	209,1
(S)	Obligations au Canada atlantique aux termes de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (LPPE)	8,0	6,6	6,6
(S)	Obligations au Canada atlantique aux termes de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises</i>	1,0	0,2	0,2
(S)	Obligations pour l'assurance-prêt ou crédit suivant la <i>Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique</i>	1,0	0,0	0,0
(S)	Contributions aux régimes d'avantages des employés	5,3	5,9	5,9
Total pour l'Agence		354,2	334,8	282,9
<p>Le total des autorisations inclut le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses et les autres autorisations.</p>				

Tableau financier 2

Comparaison entre le total des dépenses prévues de l'APECA et ses dépenses réelles

L'information ci-dessous illustre comment l'Agence a utilisé les ressources indiquées dans le Rapport sur les plans et priorités de 2000-2001. Le coût net du programme est indiqué selon les dépenses et les recettes, ainsi que les coûts des services assurés par d'autres ministères.

Dépenses prévues de l'Agence c. ses dépenses réelles par secteur d'activité en 2000-2001 (en millions de dollars)								
Secteur d'activité	ETP	Fonctionnement	Subventions et contributions	Total partiel : Dépenses brutes	Subventions et contributions prévues par la loi	Total des dépenses brutes	Moins : Recettes disponibles	Total des dépenses nettes
Développement								
Dép. prévues	330	42,2	288,6	330,8	10,0	340,8		340,8
<i>total</i>	330	51,2	259,6	310,8	6,8	317,6		317,6
Dép. réelles	371	50,9	209,1	260,0	6,8	266,8		266,8
Admin. générale								
Dép. prévues	100	13,4		13,4		13,4		13,4
<i>total</i>	100	17,2		17,2		17,2		17,2
Dép. réelles	112	16,1		16,1		16,1		16,1
Total								
Dép. prévues	430	55,6	288,6	344,2	10,0	354,2		354,2
<i>total</i>	430	68,4	259,6	328,0	6,8	334,8		334,8
Dép. réelles	483	67,0	209,1	276,1	6,8	282,9		282,9
Autres recettes et dépenses								
Recettes non disponibles								
Dépenses prévues								49,4
<i>total des autorisations</i>								49,4
Dépenses réelles								
Coût des services assurés par d'autres ministères								
Dépenses prévues								3,3
<i>total des autorisations</i>								3,3
Dépenses réelles								
Coût net du programme								
Dépenses prévues								308,1
<i>total des autorisations</i>								288,7
Dépenses réelles								
225,3								
<p><i>Les chiffres en italique indiquent le total des autorisations pour 2000-2001 (Budgets principal et supplémentaire des dépenses et autres autorisations). Les chiffres en caractères gras indiquent les dépenses/recettes réelles en 2000-2001. En raison de l'arrondissement des chiffres, la somme des colonnes peut ne pas correspondre aux totaux.</i></p>								

Tableau financier 3

Comparaison historique entre le total des dépenses prévues et les dépenses réelles

Perspective historique de la façon dont les ressources ont été utilisées et graphique illustrant la tendance des résultats réels.

Secteur d'activité	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses réelles 1999-2000	2000-2001		
			Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Développement	348,1	291,3	340,8	317,6	266,8
Administration générale	12,6	13,7	13,4	17,2	16,1
Total	360,7	305,0	354,2	334,8	282,9

Le total des autorisations inclut le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses et les autres autorisations.
Les dépenses prévues de l'Agence comprenaient 22 millions de dollars pour le Fonds de croissance du Cap-Breton. L'APECA n'a pas utilisé ces fonds et les a affectés à la Société d'expansion du Cap-Breton.
L'APECA a ajusté le solde de 49 millions de dollars en cours d'exercice pour reporter les fonds à des années ultérieures.

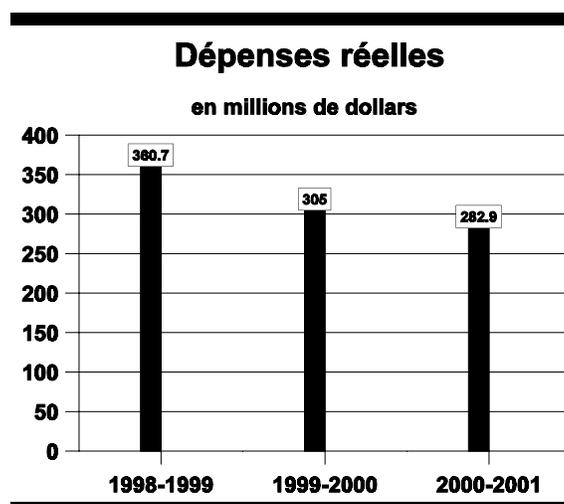


Tableau financier 5

Recettes

Le tableau illustre le type de recettes perçues et donne une perspective historique des recettes réelles perçues. Le graphique ci-dessous indique la tendance de la performance des recouvrements.

Recettes du secteur d'activité Développement (en millions de dollars)					
Type de recettes	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses réelles 1999-2000	2000-2001		
			Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Recettes non disponibles	36,4	48,0	49,4	49,4	61,4
Total des recettes	36,4	48,0	49,4	49,4	61,4

Le total des autorisations inclut le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses et les autres autorisations.

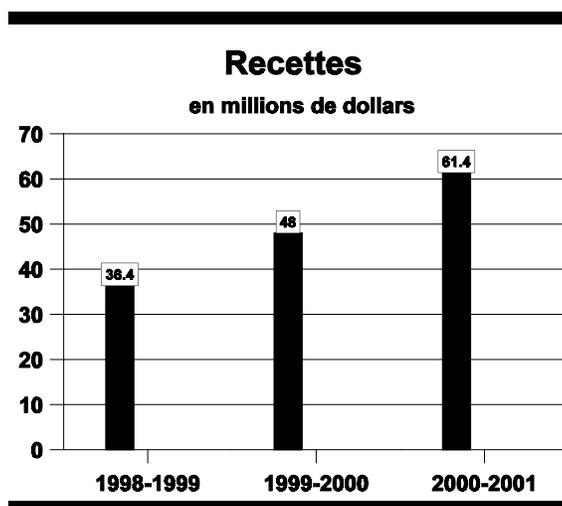


Tableau financier 6

Paielements prévus par la loi

Le tableau suivant montre les paiements prévus par la loi faits par l'Agence pour les obligations au Canada atlantique aux termes de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*, les obligations au Canada atlantique aux termes de la *Loi sur le financement des petites entreprises*, et les obligations pour l'assurance-prêt ou crédit suivant la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*.

Secteur d'activité	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses réelles 1999-2000	2000-2001		
			Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Développement	10,8	11,2	10,0	6,8	6,8
Total des paiements prévus par la loi	10,8	11,2	10,0	6,8	6,8

Le total des autorisations inclut le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses et les autres autorisations.

Tableau financier 7

Paielements de transfert

Les paiements de transfert désignent les ressources transférées aux organisations et aux particuliers; le tableau suivant illustre les paiements de transfert et comprend les dépenses faites à la fois pour des crédits législatifs et des crédits votés en ce qui concerne les subventions et les contributions versées dans le cadre des programmes de l'Agence.

Type de paiements	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses réelles 1999-2000	2000-2001		
			Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Subventions	1,0	4,1	5,0	5,0	3,7
Contributions	307,3	245,8	293,6	261,4	212,2
Total des paiements de transfert	308,3	249,9	298,6	266,4	215,9

Le total des autorisations inclut le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses et les autres autorisations.

Tableau financier 8

Passif éventuel

Le passif éventuel est constitué des coûts futurs que peut devoir assumer l'Agence si des événements ou des décisions qui échappent à son contrôle surviennent. Le tableau ci-dessous montre le montant du passif éventuel qui pourrait découler des garanties de prêt et des litiges en suspens.

Le montant des garanties de prêt représente les prêts des établissements financiers qui ont été garantis par l'Agence. Les montants inscrits au titre des litiges sont des réclamations contre l'Agence en raison de dommages subis par suite des pertes de tierces parties. Les paiements faits par l'Agence doivent être autorisés et dans le cas de ces paiements, l'autorisation est « législative », c'est-à-dire que le Parlement n'a pas à verser les crédits, mais qu'ils demeurent disponibles tant que le potentiel de perte existe.

Passif éventuel (en millions de dollars)			
Liste du passif éventuel	Montant du passif éventuel		
	31 mars 1999	31 mars 2000	En date du 31 mars 2001
Prêts			
Garanties de prêt	12,5	7,9	5,5
Réclamations et causes en instance et imminentes			
Affaires litigieuses	10,0	10,0	10,1
Affaires non litigieuses	0,0	0,0	0,0
Total	22,5	17,9	15,6

Le total des autorisations inclut le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses et les autres autorisations.

Annexe C

Vue d'ensemble de l'Agence

1

Mandat et mission

Le mandat de l'Agence découle de la Partie I de la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*, L.R.C., ch. G-5.7, appelée *Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique*. La Loi confère à l'APECA un vaste mandat portant sur le développement économique au Canada atlantique.

Mandat de l'APECA



Accroître les possibilités de développement économique au Canada atlantique et, plus particulièrement, les revenus gagnés et les possibilités d'emplois dans cette région.

L'APECA s'emploie à améliorer la position concurrentielle des PME dans la région. Au Canada atlantique, plus de 97 % des entreprises récemment créées sont des PME de moins de 100 employés. Les PME créent 63 % des nouveaux emplois.

Mission de l'APECA



Travailler de concert avec les gens du Canada atlantique au développement économique à long terme de la région.

Pour respecter le mandat de l'Agence, soit de favoriser les possibilités de développement économique au Canada atlantique, l'énoncé de mission de l'APECA englobe le principe du partenariat. L'Agence a mis en place un vaste réseau et les structures nécessaires pour réaliser ce mandat.

2

Cadre des opérations

a. Position à l'intérieur du gouvernement

Les opérations de l'APECA s'inscrivent à l'intérieur du portefeuille de l'Industrie, qui inclut 15 ministères et organismes rendant compte au Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie. Le mandat, la mission, les objectifs, les priorités et les services du Portefeuille reflètent le but que s'est fixé le gouvernement fédéral pour faire progresser son programme en matière de création d'emplois et de croissance, soit favoriser :

- ▶ le développement des petites et moyennes entreprises (PME);
- ▶ le commerce et les investissements;
- ▶ l'innovation grâce à la science et à la technologie;
- ▶ l'offre de débouchés aux jeunes.

L'approche du Portefeuille repose sur l'engagement de ses membres en faveur d'une collaboration et de partenariats efficaces, un concept qui joue un rôle essentiel dans les moyens pris par l'APECA pour répondre aux besoins et assurer la promotion des PME du Canada atlantique.

L'action de l'APECA en 2000-2001 a contribué à la réalisation de progrès au chapitre de nombreuses priorités communes à l'ensemble du gouvernement dont le discours du Trône de janvier 2001 fournissait un aperçu. Pour édifier une économie de calibre mondial, le Gouvernement du Canada s'est fixé des priorités : créer des possibilités grâce à l'innovation, aux compétences et à l'apprentissage, au commerce et aux investissements. Le présent rapport illustre certaines des réalisations de l'Agence dans ces secteurs prioritaires.

3

Organisation de l'Agence

a. Structure des activités

Le programme de l'APECA se divise en deux principaux secteurs d'activité : le Développement et l'Administration générale. La majorité des efforts que fait l'Agence pour atteindre ses objectifs est signalée dans la partie qui traite du Développement. Le secteur d'activité Administration générale isole les fonctions administratives de l'Agence de l'activité directement reliée aux programmes de l'organisation.

b. Structure organisationnelle

Le Siège social de l'APECA est situé à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Les composantes du Siège social sont le cabinet du président, les Politiques et les Programmes, les Finances et les Services corporatifs, les Services juridiques et les Ressources humaines. La structure organisationnelle est exposée à la page suivante.

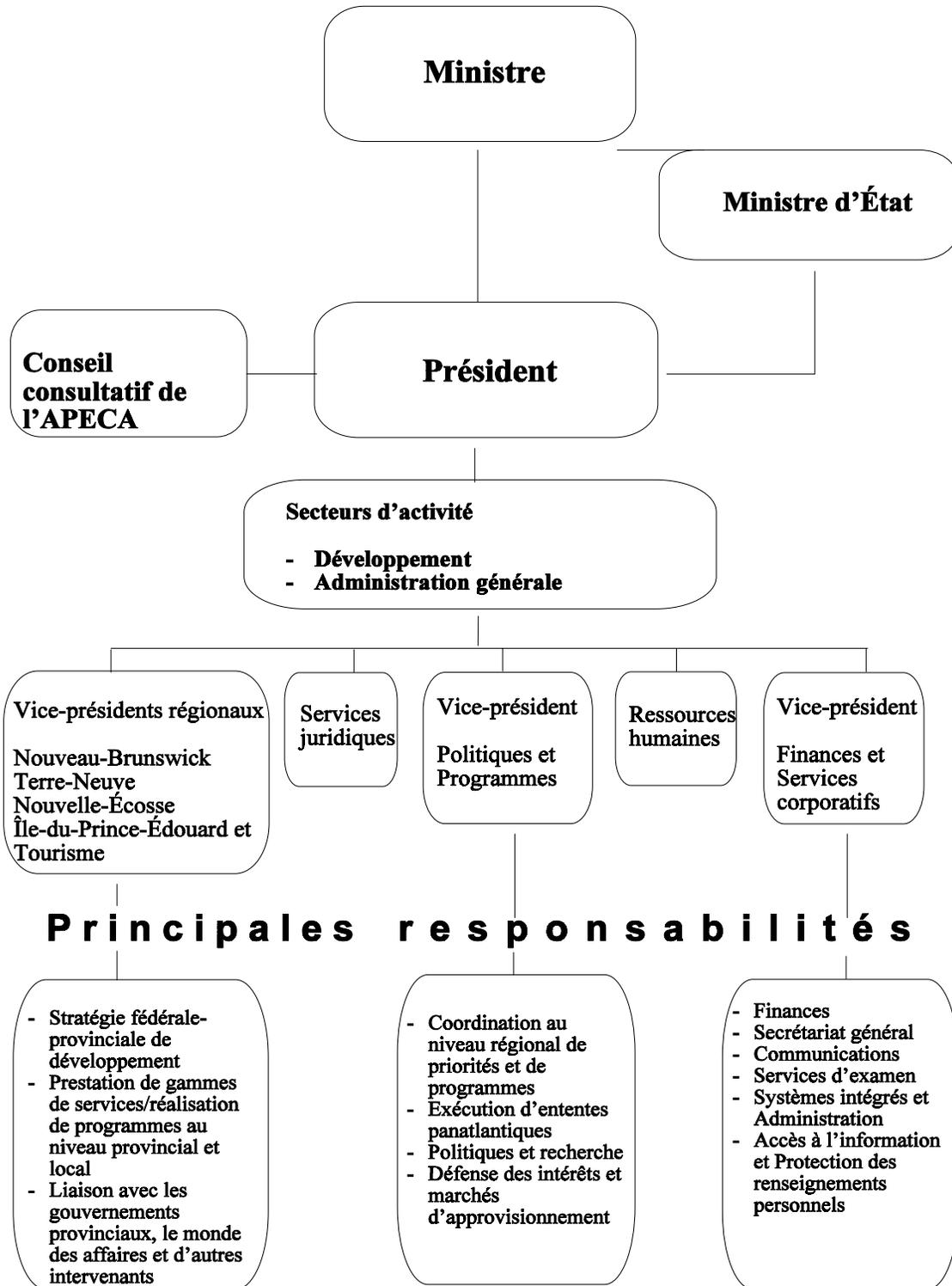
Dans chacune des capitales provinciales du Canada atlantique, un vice-présidents régionale est chargé de l'exécution des programmes de l'APECA. À Sydney, en Nouvelle-Écosse, le vice-président de la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) est chargé de l'exécution de la plupart des programmes de l'APECA au Cap-Breton. Chaque vice-président ou vice-présidente est doté du pouvoir, qui lui est délégué par le ministre, d'approuver des projets et des propositions dans son secteur de responsabilité.

Par l'entremise de son bureau d'Ottawa, l'APECA défend les intérêts de la population de la région de l'Atlantique dans le cadre de l'élaboration de politiques et de programmes nationaux, ce qui inclut les intérêts des entrepreneurs de la région liés aux marchés d'approvisionnement fédéraux.

La *Loi sur l'APECA* prévoit l'existence d'un conseil consultatif. Ce conseil est composé du président de l'APECA et de sept autres membres qui représentent tous les secteurs du Canada atlantique.

Le président ou la présidente de l'APECA est également, d'office, président ou présidente du conseil et premier dirigeant de la SECB. La SECB est une société d'État établie par une loi pour promouvoir le financement et le développement de l'industrie à l'île du Cap-Breton, pour y fournir des emplois à l'extérieur de l'industrie de la production de charbon et pour y élargir la base de l'économie. Même si la SECB et l'APECA ont d'étroites relations de travail et que beaucoup de programmes de l'Agence sont exécutés au Cap-Breton par l'entremise de la Société, celle-ci est une entité distincte et rend compte séparément au Parlement par l'entremise du ministre et du ministre d'État; elle n'est donc pas incluse dans le présent document.

Structure organisationnelle



Annexe D

Comparaisons entre les entreprises appuyées par l'APECA et les autres

1

Les données

Les renseignements sur la masse salariale proviennent de la base de données sur la dynamique d'emploi de Statistique Canada. Les données de 1997 sont les données les plus récentes parce que leur disponibilité dépend des calendriers de traitement de Statistique Canada et de Revenu Canada. Les données ne peuvent pas être publiées avant 18 mois suivant l'année d'imposition. Les masses salariales sont calculées pour l'univers de toutes les entreprises qui comptent des employés rémunérés d'après les relevés T4 de Revenu Canada. Le niveau annuel moyen d'emploi est calculé en divisant la masse salariale totale d'une entreprise par les gains annuels moyens par employé de l'entreprise. Les gains annuels moyens sont estimés à partir des données sur les gains que recueille Statistique Canada au niveau des provinces et de la classification type des industries à trois chiffres (Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures).

Le chiffre d'affaires annuel, les profits et la situation concernant les exportations visent les entreprises constituées en personne morale d'après les dossiers d'impôt des sociétés (T2) de Revenu Canada.

2

La mesure de la productivité

Les ventes ont été choisies comme mesure la plus pertinente de la production pour déterminer la productivité. Une solution de rechange possible serait la valeur ajoutée, à savoir la somme de la masse salariale et des profits des entreprises. Les données sur la valeur ajoutée provenant de la dynamique d'emploi de Statistique Canada et de la base de données sur les déclarants manquent toutefois de précision en raison de problèmes techniques de mesure. Premièrement, dans le cas des sociétés qui font des affaires à l'extérieur de la région de l'Atlantique et qui présentent une déclaration consolidée, on ne peut estimer les profits dans la région de l'Atlantique qu'au pro rata de la proportion des ventes dans la région. Deuxièmement, comme l'emploi est calculé par Statistique Canada à partir des masses salariales, d'après les données sur les moyennes salariales par industrie, l'utilisation de la valeur ajoutée comme mesure de la production signifierait que la production et l'emploi ne sont pas des mesures entièrement indépendantes. De toute façon, les tendances des ventes et de la valeur ajoutée sont très semblables. Par exemple, pendant la période de 1993 à 1997, les

expéditions du secteur de la fabrication de l'Atlantique ont augmenté de 29,6 %, comparativement à 27,3 % pour la valeur ajoutée. Le choix de la mesure de la production semblerait ne faire que très peu de différence dans les résultats.

Annexe E Autres renseignements

1 *Personnes avec qui communiquer pour obtenir de plus amples renseignements*

Finances et Services corporatifs

Peter Estey
Vice-président, Finances et Services corporatifs
Tél. : (506) 851-6438

Politiques et Programmes

Paul LeBlanc
Vice-président, Politiques et Programmes
Tél. : (506) 851-3550

Rapport sur le rendement de l'Agence

Terry Thomas
Directeur général, Division des services
d'examen
Tél. : (506) 851-2956

Siège social de l'APECA

C.P. 6051, 644, rue Main
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 9J8

Sans frais : (800) 561-7862
Renseignements généraux
(506) 851-2271
Télec. : (506) 851-7403

Site Web public de l'APECA :
<http://www.acoa-apeca.gc.ca>

2 *Législation administrée par l'APECA*

Le ministre de l'APECA est seul responsable devant le Parlement de l'application de la loi suivante :

La Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique (L.R.C., 1985, ch. G-57) et ses modifications.

Le ministre de l'APECA partage la responsabilité devant le Parlement de l'application des lois suivantes :

La Loi sur les prêts aux petites entreprises (LPPE) (L.R.C., 1985, ch. S-11) et ses modifications

La Loi sur le financement des petites entreprises du Canada, (L.R. 1998, ch. 36)

La Loi sur les zones spéciales (L.R.C., 1985, ch. S-14)

3

Liste de rapports exigés par la loi et d'autres rapports de l'Agence

Rapport sur le rendement de l'Agence pour la période se terminant le 31 mars 2000

Rapport sur les plans et priorités, 2001-2002

Rapport quinquennal de l'APECA présenté au Parlement, 1993-1998

On peut trouver ces rapports sur le site Web de l'APECA à l'adresse : <http://www.acoa-apeca.gc.ca>.

4

Liste des bureaux

a. Agence de promotion économique du Canada atlantique

Siège social de l'APECA

C.P. 6051

644, rue Main

Moncton (Nouveau-Brunswick)

(506) 851-2271 (renseignements généraux)

E1C 9J8

(506) 851-7403 (télécopieur)

APECA, bureau du Nouveau-Brunswick

C.P. 578

570, rue Queen, 3^e étage

Fredericton (Nouveau-Brunswick)

(506) 452-3184 (renseignements généraux)

E3B 5A6

(506) 452-3285 (télécopieur)

APECA, bureau de Terre-Neuve et du Labrador

Immeuble John Cabot, 11^e étage

C.P. 1060, succursale C

10, rue Barter's Hill

St. John's (Terre-Neuve)

(709) 772-2751 (renseignements généraux)

A1C 5M5

(709) 772-2712 (télécopieur)

APECA, bureau de la Nouvelle-Écosse
1801, rue Hollis, pièce 600
C.P. 2284, succursale M
Halifax (Nouvelle-Écosse) (902) 426-6743 (renseignements
généraux)
B3J 3C8 (902) 426-2054 (télécopieur)

APECA, bureau de l'Île-du-Prince-Édouard et du Tourisme
C.P. 40
100, rue Sydney
Pièce 325, 3^e étage
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) (902) 566-7492 (renseignements
généraux)
C1A 7K2 (902) 566-7098 (télécopieur)

APECA, bureau d'Ottawa
C.P. 1667, succursale B
60, rue Queen, 4^e étage
Ottawa (Ontario) (613) 954-2422 (renseignements
généraux)
K1P 5R5 (613) 954-0429 (télécopieur)

b. Société d'expansion du Cap-Breton

Société d'expansion du Cap-Breton
C.P. 1750
4^e étage, Commerce Tower
15, rue Dorchester
Sydney (Nouvelle-Écosse) (902) 564-3600 (renseignements
généraux)
B1P 6T7 (902) 564-3825 (télécopieur)

APECA	Agence de promotion économique du Canada atlantique
ASC	Agence spatiale canadienne
CCCM	Centre canadien des communications maritimes
CLDE	Corporation locale de développement économique
DD	Développement durable
DEC	Développement économique des collectivités
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
IDRC	International Development Research Council
IED	Investissements étrangers directs
PARPC	Programme d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes
PDE	Programme de développement des entreprises
PICA	Partenariat pour l'investissement au Canada atlantique
PME	Petites et moyennes entreprises
REH	Réseau des entrepreneurs handicapés
SDD	Stratégie de développement durable
SECB	Société d'expansion du Cap-Breton
SGE	Système de gestion de l'environnement
SIF	Système d'information financière